

# Séquence 4

## Classes, stratification et mobilité sociales

### Sommaire

---

1. Comment analyser la structure sociale ?
2. Comment rendre compte de la mobilité sociale ?

Corrigés des exercices

# 1

## Comment analyser la structure sociale ?

### Notions à acquérir

Classes sociales, groupes de statut, catégories socio-professionnelles.

En classe de première vous avez vu que le groupe social au sens strict est un groupe dans lequel se retrouvent des individus occupant une position plus ou moins semblable dans la société, sans forcément entretenir de relations directes avec l'ensemble des membres qui composent ce groupe.

Le sentiment d'appartenance au groupe est plus ou moins fort et cela influe directement sur le degré de cohésion qui caractérise le groupe : si les liens sont plus distendus, la solidarité entre les membres du groupe peut être moins forte.

Les classes sociales (les cadres, les ouvriers) ou les groupes socio-culturels qui peuvent se former sur la base de l'origine ethnique, de la religion, de l'âge ou encore du lieu d'habitation sont des groupes sociaux.

## A

### Les grandes approches des classes sociales dans l'analyse sociologique

#### 1. Les classes sociales selon K MARX (1813-1883) : conception dite réaliste des classes sociales

« Il y a une lutte des classes aux Etats-Unis, bien sûr, mais c'est ma classe, la classe des riches qui mène la lutte. Et nous gagnons. »

Warren Buffet, milliardaire américain, dans une interview donnée au New York Times le 26 novembre 2006.

La notion de classe sociale a pendant longtemps été utilisée par une sociologie s'appuyant sur les travaux fondateurs de Karl Marx, philosophe, économiste et sociologue allemand. Marx distingue les groupes sociaux qui sont objectivement repérables dans la société mais qui n'ont pas forcément conscience d'exister comme un groupe, et ceux qui sont non seulement repérables mais qui ont conscience d'être un groupe, d'avoir des intérêts communs, et qui se mobilisent pour les défendre.

**Seuls ces derniers groupes sont considérés par K. Marx comme des classes sociales à part entière.**

En effet selon K. Marx les classes sociales désignent des groupes sociaux inégaux en nombre et qui résultent de la division de la société en fonction des rapports sociaux de production ; ces rapports sont placés sous le signe de l'exploitation et de la domination qui engendrent des groupes antagonistes : les propriétaires du capital d'un côté et de l'autre les prolétaires qui n'ont d'autres ressources que leur force de travail ; les classes sociales naissent dans la sphère de la production.

Trois dimensions s'imposent pour l'existence de classes :

- ▶ Être dans la même position sociale : une classe réunit les individus qui occupent la même position dans le processus productif.
- ▶ Partager les mêmes valeurs, un même style de vie, voire une même culture, donc former une communauté de vie.
- ▶ Avoir une conscience collective : il ne suffit pas d'occuper la même place, il faut aussi défendre ses intérêts, partager la même expérience et lutter contre les autres classes, du moins celles qui sont responsables de la situation de la classe ; chez Marx, les classes sociales sont indissociables de la lutte de classe.

Marx distingue la « classe en soi » de la « classe pour soi » :

Une classe en soi désigne des individus qui sont objectivement dans la même situation, qui partagent les mêmes difficultés mais qui n'ont pas de conscience collective donc ils ne forment pas un groupe en lutte : ce n'est pas une classe pour soi.

Pour constituer une classe pour soi il faut donc être en lutte, avoir des intérêts communs et les défendre.

Pour K. Marx, c'est le conflit entre les différentes classes sociales, et plus précisément l'opposition entre la classe ouvrière et la bourgeoisie, qui transforme la société et fait avancer l'histoire. Si Marx est surtout connu pour avoir promu à la fin du XIXe siècle l'avènement d'un modèle politique communiste qui devait voir la classe ouvrière gagner la lutte des classes, Warren Buffet constate, au XXIe siècle, que c'est la classe bourgeoise qui a le mieux défendu ses intérêts !

## 2. Les classes sociales selon MWEBER (1864-1920) : une conception dite nominaliste des classes sociales et une vision tridimensionnelle de la stratification sociale :

### a) Classes sociales appartiennent à l'ordre économique

Le terme de « classe sociale » est également utilisé par des auteurs non marxistes qui lui donnent alors un sens assez différent. Le plus important de ces sociologues est **Max Weber, un Allemand**.

Contrairement à Karl Marx qui donne le rôle premier à la collectivité dans son analyse (« point de vue holiste »), Max Weber envisage les comportements sociaux à partir des raisonnements et des motivations des individus « **point de vue de l'individualisme méthodologique** » .

Les classes sociales regroupent des individus qui connaissent des situations économiques comparables, c'est-à-dire des chances égales d'accéder aux biens et services dans la société.

Point commun avec Marx : la principale distinction entre les classes sociales trouve son origine dans la possession ou la non-possession des moyens de production : (propriétaires / salariés)

Différence : ce clivage n'est pas unique et l'on peut repérer différentes strates (couches) au sein des propriétaires (en fonction de la nature de leur propriété). Il en va de même chez les salariés en fonction de leur diplôme.

Les différentes classes sociales se superposent de façon graduelle dans la société sans qu'il y ait nécessairement un clivage (antagonisme, opposition) absolu entre les classes sociales.

Les classes sociales sont des agrégats d'individus présentant un certain nombre de caractéristiques économiques communes sans pour autant que ces individus aient conscience d'appartenir à ce groupe.

Les classes sociales sont utiles aux sociologues pour décrire la stratification économique dans la société : elles sont le produit de ce que le sociologue nomme (nominaliste) et n'ont pas nécessairement une existence « réelle » dans la société. (Pour Marx au contraire les classes sont réelles).

Les individus qui partagent une situation de classe :

- n'entretiennent pas nécessairement des liens entre eux,
- n'ont pas nécessairement conscience de classe,
- ne sont pas nécessairement susceptibles de s'organiser collectivement dans le cadre d'une lutte des classes.

## **b) Les groupes de statuts appartiennent à l'ordre social : ils constituent un autre niveau de stratification distinct de celui des classes chez Weber**

Ils sont définis par le degré « d'honneur social » ou de prestige : il s'agit de la considération dont bénéficie un groupe du fait de sa position sociale mutuellement reconnue par les individus.

L'échelle de prestige dans une société est variable et elle évolue. Le prestige peut être en rapport avec le diplôme, les capacités physiques, la profession, ... Il dépend des valeurs que reconnaît la société à tel ou tel groupe

*Ex : individus du show business, du monde des affaires, les médecins, les sportifs, les enseignants, les juges....etc*

Les groupes de statuts bénéficiant des positions les plus avantageuses cherchent souvent à marquer leur distinction sociale en partageant les mêmes qualités, styles de vie, goûts, valeurs, habitudes vestimentaires, etc...

*Ex : Fréquentation de certains lieux touristiques, pratiques de certaines activités sportives ou culturelles (golf/musée), mode vestimentaire, consommation de certains biens*

Les groupes de statuts peuvent être des groupes relativement fermés avec une forte endogamie sociale.

## **c) Les partis politiques appartiennent à l'ordre politique**

Il s'agit de regroupements d'individus autour d'un même projet politique pour la conquête et l'exercice du pouvoir politique ; ils constituent des groupes sociaux : on parle parfois de la « classe politique »

### **Conclusion**

Il existe des positions sociales différentes dans l'économie de marché, notamment une classe de possession (qui dispose d'un patrimoine important) et une classe de production. Mais, ce qui compte, c'est la possibilité plus ou moins ouverte dont disposent les individus de changer de classe (la mobilité sociale). La lutte des classes n'est pas inéluctable ; les conflits entre les classes dépendent du degré d'inégalité qui règne entre elles. L'analyse de Max Weber ne se concentre pas exclusivement sur la dimension économique de la structure sociale.

La hiérarchie sociale ne résulte pas seulement de la place dans le processus de production (classe sociale au sens de Marx). Elle tient également au prestige plus ou moins grand dont bénéficient certains groupes sociaux (groupes de statuts) et à leur position dans le système politique. (partis politiques).

Les trois types de stratification (économique, sociale, politique) ne répondent pas à la même logique. Un individu très riche peut ne pas jouir

d'une grande considération sociale ou disposer d'un pouvoir politique significatif. Mais, ces logiques peuvent également se renforcer les unes les autres. Le fait de disposer d'un capital économique important permet d'atteindre des positions sociales prestigieuses (par exemple une profession valorisée par l'opinion publique) et d'intervenir dans les affaires politiques en étant écouté. **La stratification sociale chez WEBER repose sur trois ordres hiérarchiques : L'ordre économique correspond à l'Avoir ; L'ordre social correspond au Savoir ; l'ordre politique correspond au Pouvoir.**

**Exercice 1** Le tableau suivant propose une synthèse des différences qui caractérisent l'analyse marxiste et l'analyse weberienne. Complétez-le en vous aidant de votre cours.

|   | Analyse marxiste | Analyse weberienne |
|---|------------------|--------------------|
| Nature de l'approche                                  |                  |                    |
| Concept central                                       |                  |                    |
| Conception de la classe.                              |                  |                    |
| Origine de la stratification sociale                  |                  |                    |
| Évolution possible au sein de la hiérarchie           |                  |                    |
| Degré de conflictualité avec la hiérarchie            |                  |                    |
| Point essentiel pour comprendre le changement social. |                  |                    |

### 3. Le point de vue de Pierre Bourdieu (1930-2002): Un dépassement de l'alternative nominalisme/réalisme

**Bourdieu (1930-2002)** considère l'alternative réalisme/nominalisme comme stérile et a tenté de la dépasser tout en plaçant le concept de classe au centre de sa théorie.

Il qualifie la classe d'**objective** lorsqu'elle représente un ensemble d'individus placés dans des conditions d'existence homogènes leur imposant des conditionnements propres à engendrer des pratiques semblables. Ces individus possèdent un ensemble de propriétés communes : biens, habitudes de classe, pouvoirs, etc.

Il qualifie la classe de "**mobilisée**" lorsque les individus d'une classe ayant une conscience commune s'organisent pour mener une lutte commune.

Afin de définir à quel type de classe sociale appartient un individu Bourdieu prend en compte les différents "capitaux" dont dispose cet individu :

- **le capital économique** L'expression désigne non seulement ce que les économistes appellent en général le patrimoine (ensemble des biens matériels possédés par un individu, comme par exemple un logement, des bijoux, des actions ou des obligations, etc. mais aussi les revenus (car ils permettent un certain niveau de vie et la constitution, ou pas, d'un patrimoine).
- **le capital social** L'expression désigne le réseau de relations personnelles qu'un individu peut mobiliser quand il en a besoin. Ce réseau est en partie «hérité» (relations familiales, par exemple). Il peut concerner n'importe quel individu, pas seulement ceux qui sont issus de milieux favorisés et qui ont, comme on dit, «des relations». Toutes les relations ne se «valent» pas : certaines sont plus efficaces que d'autres, ce qui crée ici aussi des inégalités.
- **le capital culturel** L'expression désigne l'ensemble des ressources culturelles dont dispose un individu (capacités de langage, maîtrise d'outils artistiques, etc. le plus souvent attestées par des diplômes).

Ces trois formes de capital, l'individu en hérite pour une partie, les constitue au cours de sa vie pour l'autre, et essaie de les transmettre en héritage à ses enfants. C'est en ce sens que Bourdieu utilise le mot de «capital» ; Les inégalités concernent les trois formes de capital.

Selon **Bourdieu**, c'est le capital culturel qui "distingue" essentiellement les individus et les favorise ou non tout au long de leur trajectoire sociale.

Bourdieu construit les classes sociales à partir de la classification des CSP.

Il différencie la classe dominante, les classes moyennes et les classes populaires, en fonction du volume de capital que chaque groupe détient. Il décompose les deux premières classes en fractions de classes, en fonction de la structure du capital (c'est-à-dire de la composition du capital détenu : plutôt économique, plutôt social, plutôt culturel). Ainsi, dans la classe dominante, on trouve une fraction de classe dite dominante et une fraction de classe dite dominée. La fraction dominante possède plus de capital économique que de capital culturel, alors que la fraction dominée possède moins de capital économique que la fraction dominante mais un fort capital culturel.

De la même façon, à l'intérieur des classes moyennes, on distingue une fraction de classe dite traditionnelle, et une fraction dite moderne, la fraction traditionnelle dominant la fraction moderne car elle possède un

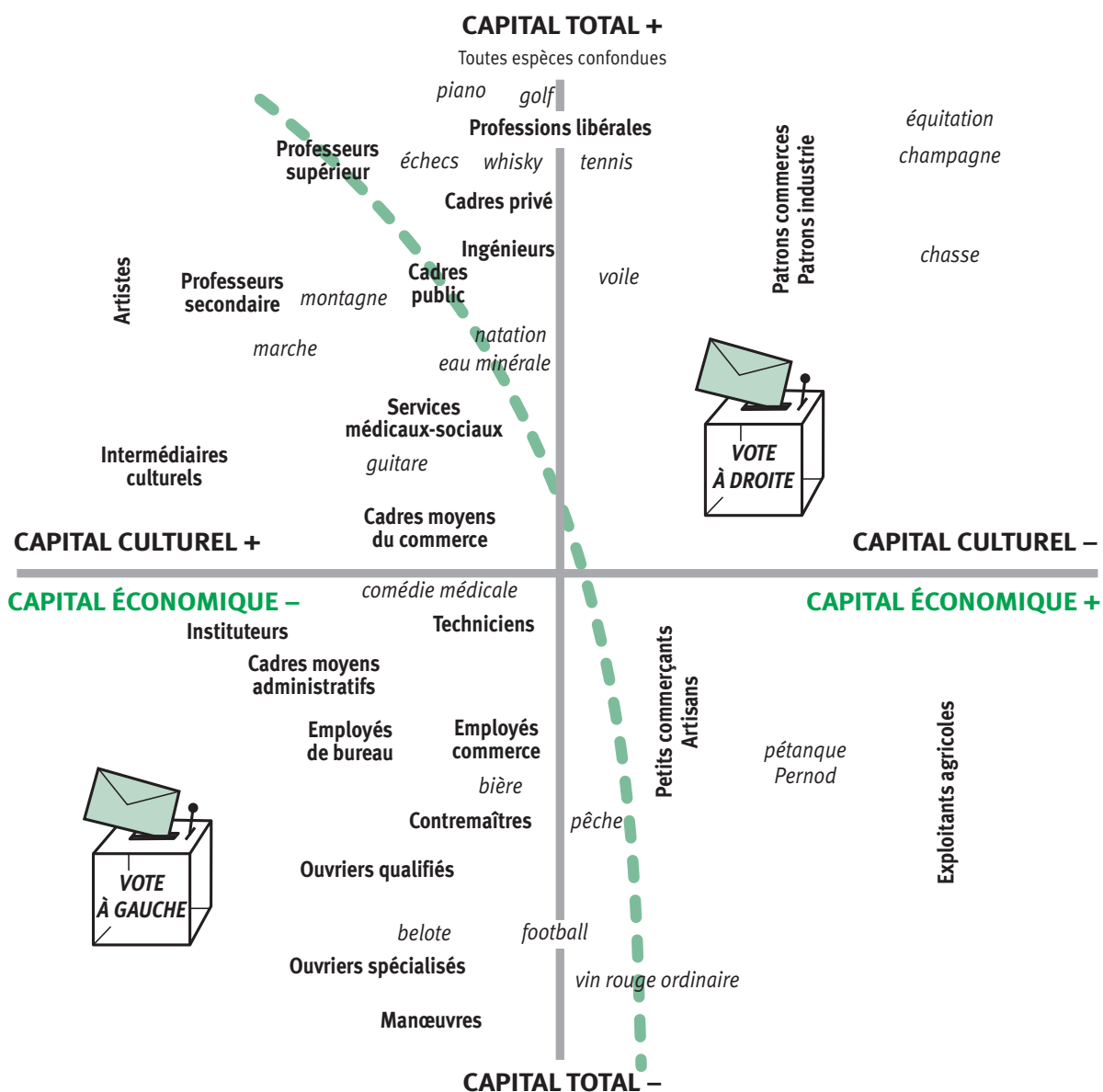
capital économique supérieur. Les agents qui occupent une même position sociale ont un certain nombre de propriétés en commun, qui s'expliquent par des conditions d'existence semblables. Ils partagent un même habitus de classe, c'est-à-dire un système de dispositions qui homogénéisent leurs pratiques et leur vision du monde.



l'habitus est un ensemble de manière d'être, d'agir et de penser propre à un individu, fruit d'un apprentissage particulier lié à son groupe d'appartenance, qui diffère selon sa classe sociale, sa disposition en capital, et sa place occupée dans l'espace social. L'habitus structure les comportements et les actions de l'individu et aussi les positions dans l'espace social.

| Classes sociales   | Volume de capital | Structure du capital                                   |
|--|-------------------|--|
| Classe dominante<br>– fraction dominante<br>– fraction dominée   | +++               | K économique > K culturel<br>K culturel > K économique |
| Classes moyennes (petite bourgeoise)<br>– traditionnelle (ex : artisans, commerçants)<br>– moderne (cols blancs) | +                 | K économique > K culturel<br>K économique > K culturel |
| Classe populaire   | –                 | K économique ~ K culturel                              |

### Document 1





L'espace social selon Bourdieu est représenté en fonction du capital total détenu (axe vertical) et en fonction de sa composition : capital économique et capital culturel (axe horizontal)

Bourdieu construit ainsi une théorie à deux dimensions de l'espace social, qui s'oppose à la théorie unidimensionnelle des marxistes.

La première dimension est constituée par le capital économique possédé, la deuxième par le capital culturel. Un individu se situe quelque part dans l'espace social en fonction à la fois du volume total des deux capitaux qu'il possède, mais également de l'importance relative de chacun des deux types de capital dans ce volume total. Par exemple, parmi les individus dotés d'une grande quantité de capitaux, et qui forment la classe dominante d'une société, Bourdieu oppose ceux qui ont beaucoup de capital économique et moins de capital culturel (la bourgeoisie industrielle et commerçante pour l'essentiel), situés en haut à droite du schéma, aux individus qui ont beaucoup de capital culturel mais moins de capital économique, situés en haut à gauche du schéma (les professeurs du supérieur).



## Quelle est l'actualité des classes sociales ?

### 1. Peut-on parler de moyennisation de la société française ?

La thèse de la moyennisation (que l'on doit au sociologue H. Mendras) renvoie à trois aspects :

- ▶ L'atténuation des disparités de revenus, de patrimoines, de loisirs entre les classes sociales depuis l'après-guerre. Cette atténuation est en partie vraie mais aussi contre-dite par les évolutions récentes.
- ▶ L'homogénéisation des comportements, des pratiques et des styles de vie (sans doute exact mais il y a de nouvelles discriminations en cours...).
- ▶ La formation d'une vaste classe moyenne regroupant la plupart des cadres, des professions intellectuelles supérieures, des professions intermédiaires, des employés et une partie des ouvriers.

La diffusion des biens de consommation courants, des biens culturels ou de loisirs à l'ensemble de la population aurait atténué les clivages de classes ;

Exemple :

Chaque ménage est équipé de biens électroménagers, de la télévision, du confort du logement (chauffage, salle de bain, toilette), d'une voiture.....d'où le sentiment d'un mode de vie identique.

Mais d'autres auteurs mettent l'accent sur la différenciation des modes de consommation, ce qui limite l'idée d'un rapprochement entre classes.

D'autre part, il y aurait, selon les enquêtes effectuées, un sentiment d'appartenance très fort à la classe moyenne ; il est difficile de savoir ce que recouvre ce sentiment : un rapprochement objectif, des réticences à s'identifier à une classe jugée inférieure ou l'aspiration à une mobilité sociale ?

Le point central de cette thèse est l'existence ou non d'une vaste classe moyenne.

## 2. Quels sont les arguments en présence ?

Comment expliquer la formation de cette classe moyenne ?

En France, comme dans la plupart des pays industrialisés, l'une des caractéristiques les plus spectaculaires du XXe siècle est l'explosion des « cols blancs ».

Ni paysans, ni patrons, ni ouvriers, ceux qu'on appelait autrefois les employés, ou les collaborateurs, sont aujourd'hui regroupés dans trois PCS : employés de bureau, professions intermédiaires et cadres non dirigeants. Alors qu'ils ne représentaient que 15 % de la population active en 1936, ils en forment plus de la moitié dans la France contemporaine.

Ce sont les cadres qui ont connu l'expansion la plus rapide : d'environ 900 000 en 1962 (recensement) à 3 660 000 en 2005, ils sont passés de 4,5 % à 14,7 % de la population active aujourd'hui. On y regroupe l'ensemble des professions intellectuelles supérieures, y compris les professions libérales : ingénieurs et cadres d'entreprise, journalistes et professeurs, médecins, avocats, architectes, cadres administratifs.

Les professions intermédiaires regroupent des professions un peu moins diplômées et situées à un niveau inférieur de la hiérarchie des entreprises et des administrations. Les plus gros contingents de ce groupe sont fournis par les techniciens et agents de maîtrise, les professions de la santé (infirmiers, kinésithérapeutes, etc.) et du travail social (éducateur, assistante sociale, etc. les enseignants du primaire : au total, **23,2 % de la population active en 2005 (5 745 000) contre 10,7 % (2 114 000) en 1962.**

Cette évolution majeure, caractérisée par la tertiarisation de l'emploi, est à mettre en rapport avec les mutations du système productif mais aussi avec l'évolution du rôle de l'État.

► Les employés, au sens strict, désignent les salariés qui effectuent des tâches d'exécution dans les fonctions administratives et commerciales, auxquels s'ajoutent les policiers et militaires ainsi que les fonctions de service aux personnes (coiffeurs, esthéticiennes, etc. Ce groupe est devenu le plus nombreux de la nomenclature : de 3 735 000

(17,9 %) en 1962 à 7 232 000 (29,1 %) en 2005, devant les ouvriers qui regroupent 5 972 000 personnes.

La multiplication, dans les entreprises, des fonctions administratives et commerciales est à l'origine de nombreux métiers et services. Les tâches de traitement de l'information et de la communication, en particulier, mobilisent de nombreux emplois d'employés.

► Mais l'intervention croissante de l'État dans des fonctions économiques et sociales nouvelles explique également la montée des emplois tertiaires. L'État se charge de missions d'éducation, de santé publique, de développement économique, d'animation culturelle, de protection sociale, de secours et d'assistance aux personnes qui exigent des employés de plus en plus nombreux. La fonction publique a vu ses effectifs gonfler dans de telles proportions qu'aujourd'hui, en France, plus d'un salarié sur cinq travaille pour une administration centrale (Éducation, Police et Justice, Sécurité sociale, etc.) ou une collectivité territoriale (communes, départements et régions).

Sur la longue période, les transformations de la stratification sociale dans les pays développés tendent donc à justifier le processus de « moyennisation sociale ».

Pour les auteurs d'inspiration marxiste, les classes moyennes salariées intégreraient l'ensemble des professions intermédiaires, les trois quarts des cadres supérieurs, dans la mesure où leur pouvoir de décision est souvent limité, mais seulement le quart des employés, qui demeurent des personnels d'exécution dont la vulnérabilité face au chômage, le niveau de revenu et de patrimoine les rapprochent des ouvriers.

### 3. Comment caractériser et représenter ces classes moyennes ?

#### a) L'analyse de H MENDRAS

On doit à un sociologue français H. Mendras (1927-2003) la représentation des classes sociales sous forme de « constellations : cf. schéma ci-dessous ; schéma dit de la « toupie ».

La société serait organisée autour de deux constellations qui forment le « ventre » de la toupie : la constellation centrale B, composée de cadres, d'ingénieurs et d'enseignants (soit environ 25 % des actifs) et la constellation populaire D, rassemblant les ouvriers et les employés (environ 50 % des actifs) ; ces deux sous-ensembles regroupent donc environ 75 % des actifs.

Autour de ces deux constellations, nous trouvons une constellation dispersée C faite d'indépendants (actifs non salariés environ 15 % : arti-

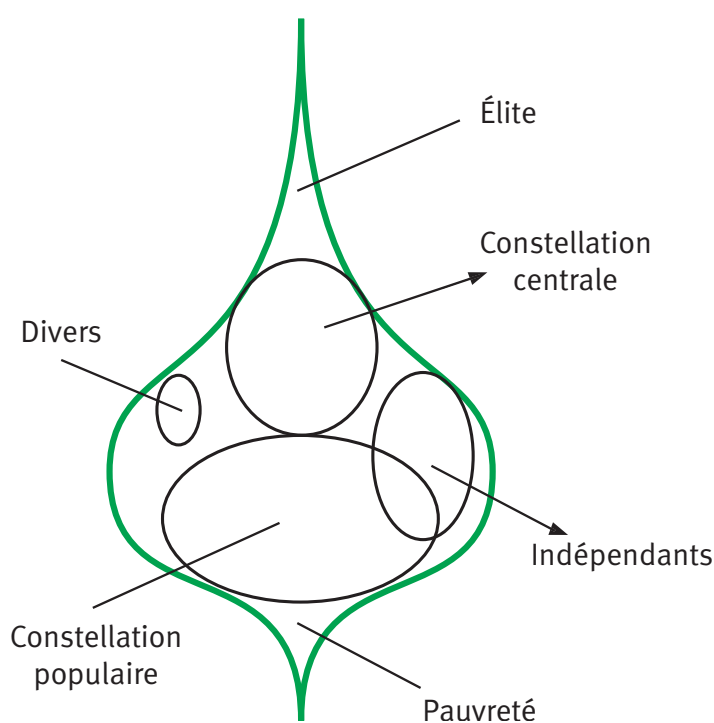
sans, commerçants et chefs d'entreprise) et de divers ; enfin, aux deux extrêmes, A représente l'élite (3 %) et E les pauvres. (3 %)

À partir de ce schéma nous pouvons en déduire que la classe moyenne est formée de cette constellation centrale composée de cadres, de professions intellectuelles supérieures, de professions intermédiaires et d'une faible partie des employés et d'ouvriers qualifiés qui se rassemblent autour de la moyenne ou de la médiane des revenus. Nous pouvons aussi y adjoindre une partie des agriculteurs exploitants et des travailleurs indépendants.....soit « deux Français sur trois ».

Si l'on regarde le strobiloïde des revenus les Trente Glorieuses ont conduit à un rapprochement des revenus entre cadres d'un côté et ouvriers et employés de l'autre (écart de 1 à 2,7 en 1984 au lieu de 1 à 4 en 1968).

Ceci confirme le processus de moyennisation : la société s'est regroupée autour du revenu médian (entre 50 % et 200 % du revenu médian (voir le graphique de la toupie des revenus) nous trouvons l'essentiel de la population active).

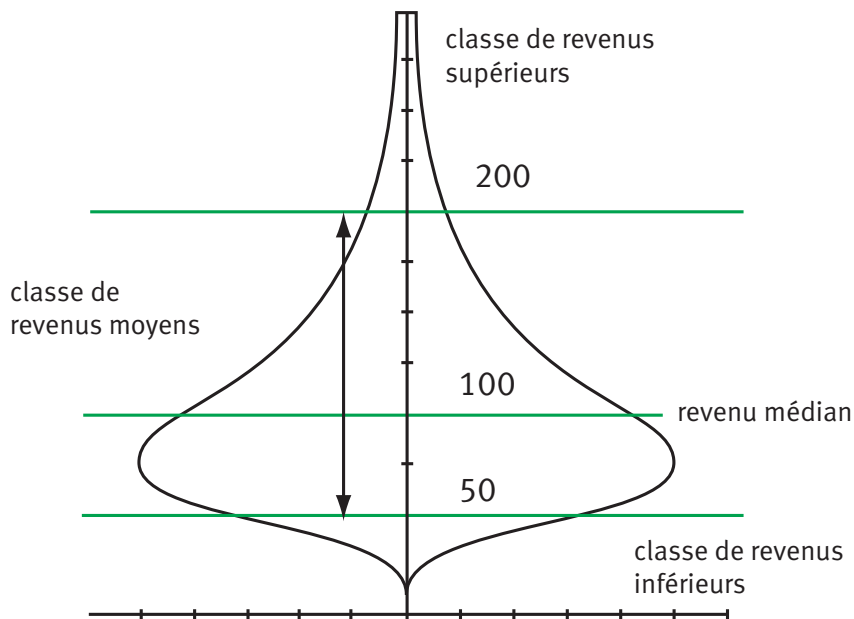
## Document 2



C'est la forme toupie qui est ici proposée montrant une société organisée autour de deux «constellations» : la constellation centrale composée de cadres, d'ingénieurs et d'enseignants et la constellation populaire rassemblant ouvriers et employés.

Gravite autour de cette masse (qui concentre les trois quarts de la population) la galaxie des indépendants (15 %) tandis que se positionnent aux extrémités les pauvres (7 %) et l'élite (3 %).

### Document 3



La représentation graphique présente un profil de toupie, puisque, dans la plupart des pays connus, les gens dont le revenu est intermédiaire sont plus nombreux que ceux caractérisés par une extrême richesse ou par une extrême pauvreté. Cette toupie est d'autant plus « ventrue » qu'un pays est plus égalitaire (moyennisation de la société), au sens où riches et pauvres sont peu nombreux au regard des gens moyens.

#### b) L'analyse de L. Chauvel

Un autre sociologue français, Louis Chauvel, s'intéresse particulièrement de nos jours à la problématique des classes moyennes. (Ouvrage de référence : « Les classes moyennes à la dérive » le Seuil.)

Il conteste cette vision simpliste de la société : il est impossible pour lui de parler de classe moyenne au singulier ;

**il serait préférable de parler de classes moyennes au pluriel.**

Pour lui, il n'existe pas « de noyau central et de confins stabilisés » ; « il y a un continuum qui va de la part supérieure des classes populaires jusqu'aux portes de l'élite sociale ».

Si l'on prend, par exemple, le critère du revenu mensuel net moyen :

En 2002 il était de 1850 euros ; or les deux tiers des salariés gagnaient moins que la moyenne (61 % des hommes et 69 % des femmes).

Le salaire médian mensuel semble plus approprié : 1500 euros en 2002 soit 18 % de moins que la moyenne.

**Sur la base du salaire médian** on peut découper la population française en plusieurs groupes ou classes (année 2002) :

Groupe 1 : les exclus 13 % (salaire de 0 à 666 € par mois)

Groupe 2 : les classes populaires 34 % (de 666 € à 1143 € par mois)

**Groupe 3 : classe moyenne inférieure 24 % (de 1143 € à 1524 € par mois).**

**Groupe 4 : classe moyenne intermédiaire 18 % (de 1524 € à 2286 € par mois).**

**Groupe 5 : classe moyenne supérieure : 8 % (de 2286 € à 3429 €)**

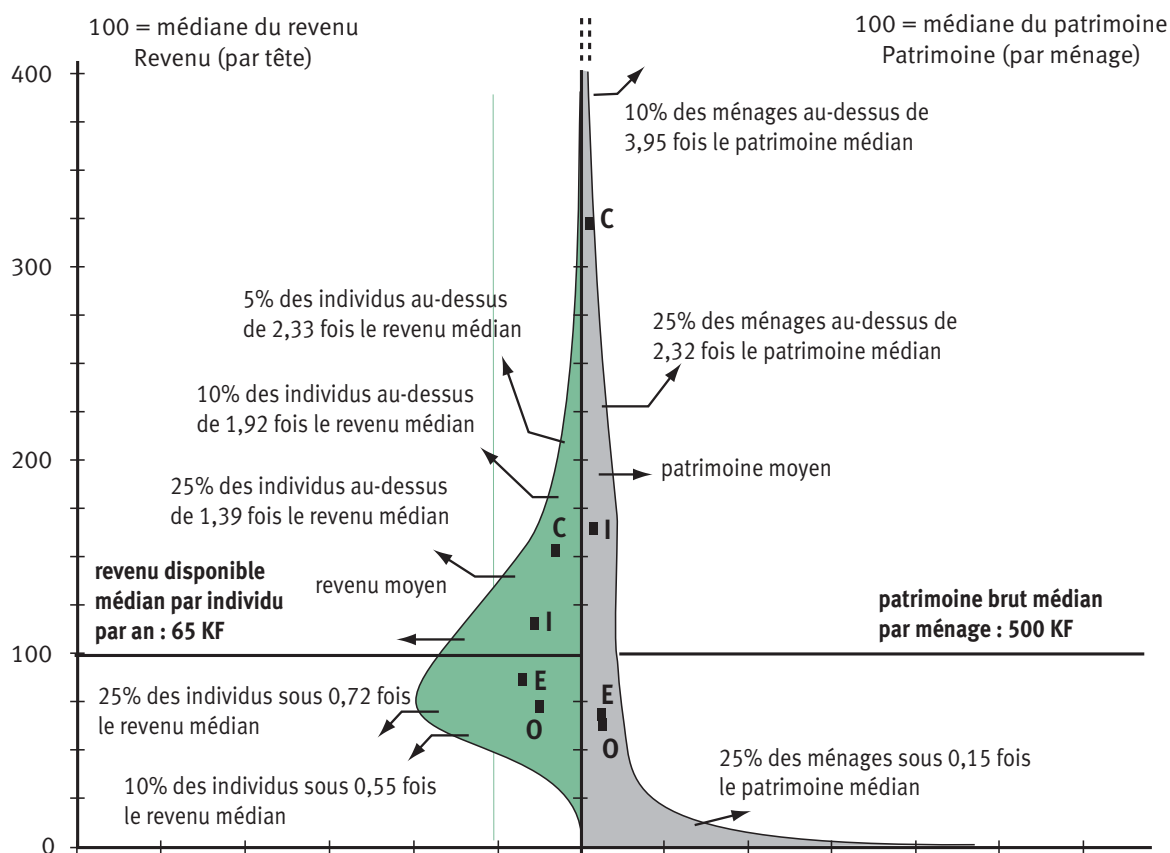
Groupe 6 : classes aisées : 3 % (+de 3429 €)

**L'addition des classes 3+4+5 = classes moyennes, soit 50 % de la population française.**

Il en ressort également que plus du tiers de la population (ou 47 % de la population si l'on ajoute les exclus) n'a pas les moyens de s'assumer comme membre d'une classe moyenne.

**Il est donc difficile, voire impossible, de parler de la classe moyenne comme d'un tout homogène.**

#### Document 4



Le strobiloïde du revenu a un renflement qui marque la présence de la classe moyenne et s'étire vers le haut avec une minorité d'individus au-delà de 2,5 fois le salaire médian. À noter que personne ne possède un revenu nul.

Le strobiloïde du patrimoine n'a aucun renflement hormis à sa base, ce qui montre qu'une grande partie des ménages possèdent peu ou pas du tout de patrimoine. Il s'étire davantage vers le haut, montrant ainsi de forts écarts de répartition, 10 % des ménages ayant plus de 4 fois le patrimoine médian.

**En conclusion, la classe moyenne du point de vue du patrimoine n'existe pas ; du point de vue des revenus on peut identifier une classe moyenne avec le renflement.**

## 4. La thèse de la moyennisation présente des insuffisances et elle est remise en cause depuis les années 1980

### a) Les inégalités de mode de vie et les inégalités culturelles se sont maintenues depuis les années 1950

Le document ci-dessous témoigne de ces inégalités dans les modes de vie :

#### Document 5

|                                       | Agriculteurs exploitants | Artisans, commerçants, chefs d'entreprise | Cadres et professions intellectuelles supérieures | Professions intermédiaires | Employés | Ouvriers | Ensemble |
|---------------------------------------|--------------------------|---|---|----------------------------|----------|----------|----------|
| Revenu par ménages (en euros, par an) | 29 078                   | 38 663                                    | 51 246  | 32 846                     | 31 907   | 24 315   | 27 734   |
| Fromages et produits laitiers         | 562                      | 573                                       | 590   | 525                        | 404      | 474      | 454      |
| Bières                                | 41                       | 52  | 48  | 42                         | 33       | 60       | 42       |
| Vins et champagne                     | 258                      | 242                                       | 423   | 275                        | 148      | 200      | 251      |
| Services domestiques pour le logement | 89                       | 269                                       | 431   | 101                        | 30       | 17       | 173      |
| Services dentaires                    | 372                      | 195                                       | 387   | 243                        | 171      | 207      | 205      |
| Jeux de hasard                        | 50                       | 73  | 50  | 65                         | 78       | 134      | 73       |
| Livres                                | 61                       | 105                                       | 275   | 156                        | 73       | 75       | 103      |

INSEE, Résultats, n°29, avril 2004.

Il y a différentes façons de se nourrir et de dépenser son revenu : les inégalités sont très fortes dans les dépenses de consommation des ménages selon les CSP. Voir document ci-dessus.

## **b) Le renouveau de la polarisation de la société depuis les années 1980 remet en cause ce concept de « moyennisation »**

De nombreux sociologues (S. Bosc, L. Chauvel, F. Dubet) contestent l'idée d'une moyennisation de la société : Pourquoi ?

La diffusion des biens nouveaux (comme le micro ordinateur ou la connexion à Internet) reste socialement discriminante ; on parle de fracture numérique.

Au sein de la classe moyenne, on a constaté des oppositions entre les catégories qui disposent de compétences valorisées et d'une certaine autonomie, et celles qui sont dépendantes et qui manquent de reconnaissance (cadres et employés ou ouvriers).

Les disparités face à la culture ne diminuent pas ; elles opposent les catégories qui disposent d'un fort capital culturel et celles qui sont faiblement dotées (cadres et professions intellectuelles d'un côté, artisans, commerçants, ouvriers et agriculteurs de l'autre).

Enfin il y a, depuis les années 1980, une remontée des inégalités, une croissance de la précarité et du chômage qui conduisent à un creusement des écarts entre les revenus et les patrimoines. De ce fait, conclure à un rapprochement entre les classes paraît hasardeux.

Beaucoup de sociologues considèrent donc que le processus de moyennisation s'est interrompu dans les années 1980 et que l'on assiste plutôt à un processus de polarisation de la société entre des groupes extrêmes : pour les uns des richesses croissantes, pour les autres une dégradation des conditions de vie, de travail et une précarité qui se généralise....

La disparition des classes sociales, qui allait de pair avec la thèse de la moyennisation, semble compromise .... Peut-on alors parler du « retour des classes » ?

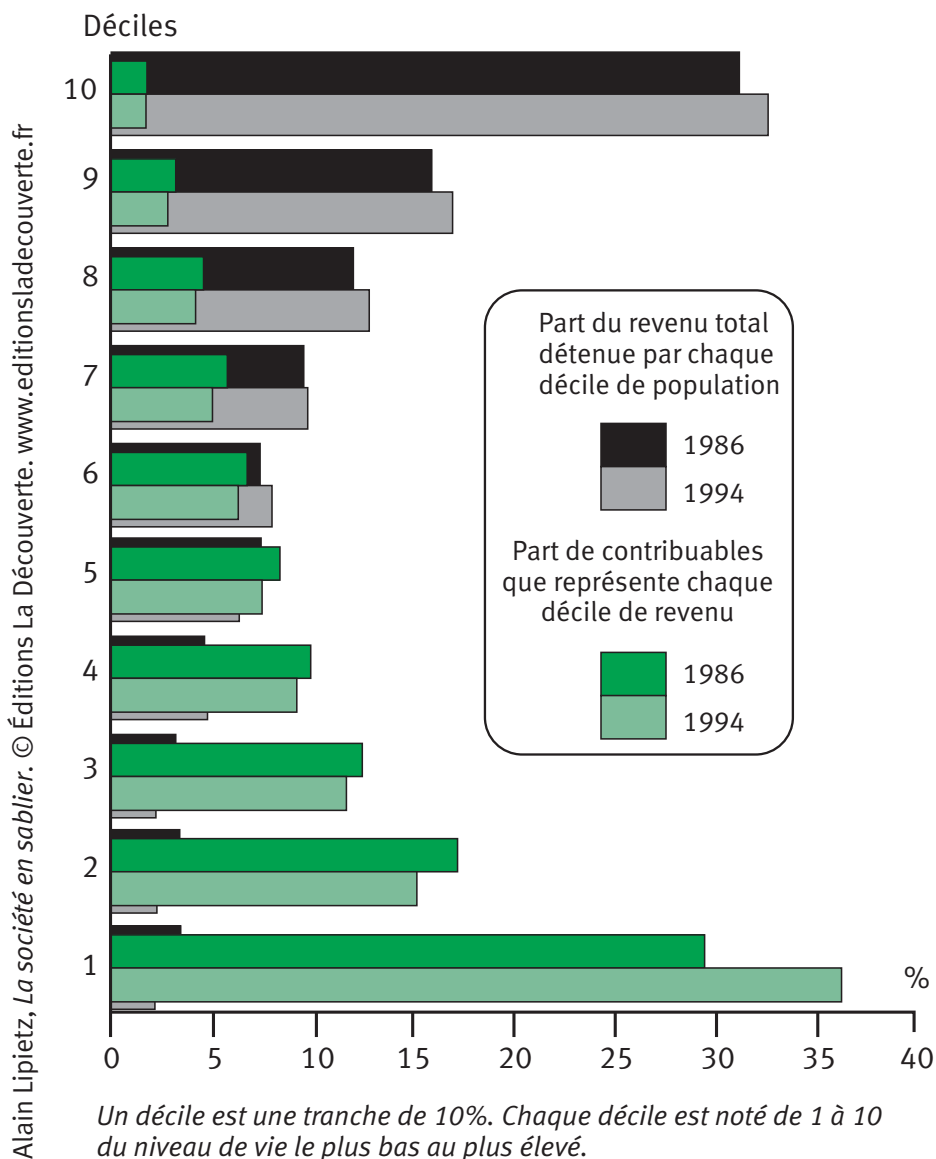
### **Conclusion**

Le processus de moyennisation de la société lors des trente glorieuses a fait place à de nouveaux déchirements sous les coups conjugués de la crise économique et de la mondialisation de l'économie : la fracture sociale semble de retour. C'est elle qui suggère à A. LIPIETZ (*La société en sablier*, 1996) de substituer à la toupie, le sablier. La métaphore a ici la vertu de suggérer un mouvement à l'œuvre aujourd'hui dans le corps social. En réalité, l'auteur s'appuie d'abord sur l'inégalité de la répartition des revenus pour construire son schéma.



## Document 6

### Le sablier d'Alain Lipietz



## L'analyse de la société à partir des catégories socioprofessionnelles

### 1. La construction des PCS (déjà vue en classe de première)

Les PCS sont un mode de regroupement des individus en catégories sociales homogènes selon leur activité professionnelle, sur la base de trois critères :

- ▶ la position hiérarchique au sein de la profession exercée (ou de l'ancienne profession en cas de retraite) complétée par le niveau de diplôme requis pour exercer cette profession,
- ▶ le statut (salarié ou indépendant),
- ▶ la nature de l'activité (agricole, artisanale, industrielle).

Ces trois critères correspondent aux trois clivages fondamentaux qui structurent les groupes sociaux dans une société marquée par la prédominance du travail :

- ▶ le clivage hiérarchique,
- ▶ le clivage ville/campagne,
- ▶ le clivage salarié/indépendant.

C'est l'INSEE qui a procédé en France en 1954 à la mise au point de la nomenclature des catégories socioprofessionnelles. Les modifications apportées en 1982 dans la nomenclature **professions et catégories socioprofessionnelles (PCS)**, ont affiné l'ancienne nomenclature devenue en partie obsolète en raison de la modification des qualifications professionnelles au sein de la société.

Cette nouvelle nomenclature met davantage l'accent sur la position sociale, donc sur le niveau hiérarchique. La nomenclature existe à un niveau agrégé de 8 postes ou groupes socioprofessionnels :

- ▶ agriculteurs exploitants
- ▶ artisans, commerçants et chefs d'entreprises de plus de 10 salariés
- ▶ cadres et professions intellectuelles supérieures
- ▶ professions intermédiaires
- ▶ employés
- ▶ ouvriers
- ▶ retraités
- ▶ autres personnes sans activité professionnelle.

Les groupes 7 et 8 ne sont pas des groupes actifs.

Il y a donc 6 PCS actives.

## 2. Les atouts et les limites du classement en PCS

- ▶ La nomenclature présente des catégories statistiques qui regroupent des individus ayant des caractéristiques communes et des comportements propres.
- ▶ Elle donne une vision quantifiée de la structure sociale. Ainsi, l'évolution de la structure des groupes socioprofessionnels révèle les transformations socio-économiques de la société française au cours des cinquante dernières années : tertiairisation, extension du salariat, montée des qualifications.

- Identifier des individus par leur situation professionnelle tend à regrouper des personnes différentes à bien des égards (modes de vie, croyances, origines). Inversement, des individus aux caractéristiques sociales assez proches peuvent se retrouver dans éparpillés dans des catégories différentes.
- En outre, le critère de la profession est parfois insuffisant pour représenter la société, à l'heure où la part des emplois atypiques (contrats à durée déterminée, intérim, contrats aidés) tend à augmenter, et où le chômage frappe, durablement ou à répétition, de nombreux actifs.

### 3. Répartition et évolution de la population active en fonction des PCS

#### Exercice 2

Sur le site de L'INSEE, aller à [www.insee.fr](http://www.insee.fr), puis par le bandeau en haut à droite

«accès par public », puis cliquer sur « enseignants – étudiants – chercheurs » enfin à la rubrique « accéder au site « apprendre avec les données de l'insee » cliquer sur le lien.

Choisir l'exercice « EMPLOI » ; dans le menu déroulant à gauche choisir GSP (groupes socio professionnels)

**Faire les exercices 1, 2 et 3 pour se rappeler comment sont fabriqués les groupes sociaux**

#### Exercice 3

À partir de ces trois documents(7,8,9) mettez en évidence les principales caractéristiques de la population active (en termes de groupes sociaux) et les évolutions depuis 1982?

#### Document 7

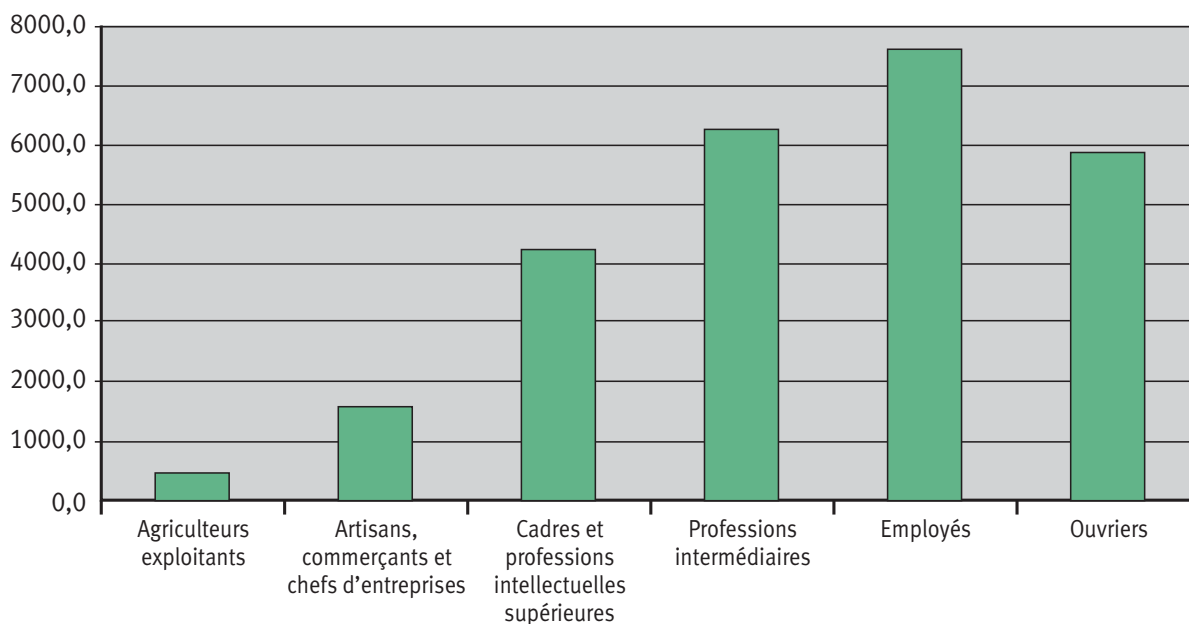
| Emploi selon le GSP |                          |  |   |                            |          |          |          |
|---------------------|--------------------------|--|---|----------------------------|----------|----------|----------|
| 2008                | Agriculteurs exploitants | Artisans, commerçants et chefs d'entreprises | Cadres et professions intellectuelles supérieures | Professions intermédiaires | Employés | Ouvriers | Ensemble |
| milliers            | 471,3                    | 1 591,5                                      | 4 192,3   | 6 210,6                    | 7 598,2  | 5 848,3  | 25 913,2 |
| %                   | 1,82                     | 6,14   | 16,18   | 23,97                      | 29,32    | 22,57    | 100,00   |

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus (âge au 31 décembre).

Enquêtes emploi du 1er au 4e trimestre 2008 – octobre 2009.

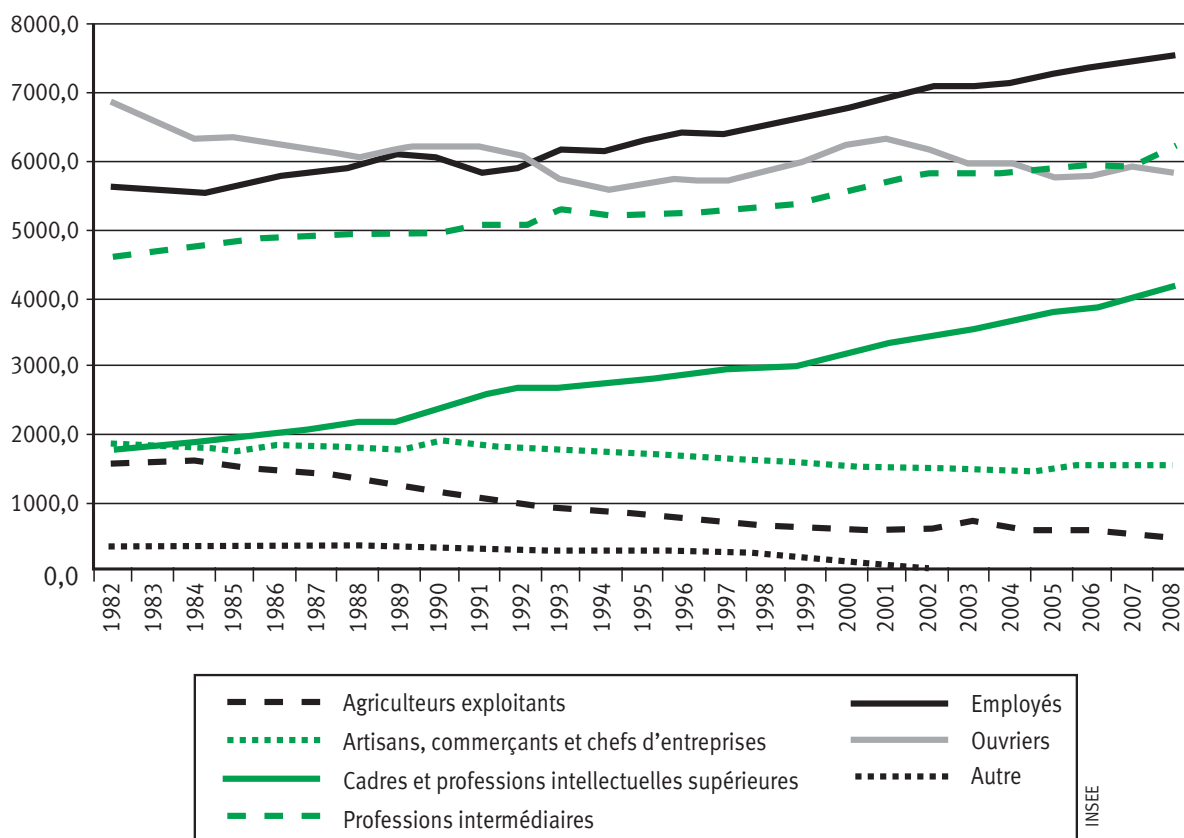
## Document 8

Représentation des GSP en France en 2008 selon leur importance :



## Document 9

Evolution des GSP en France depuis 1982 :



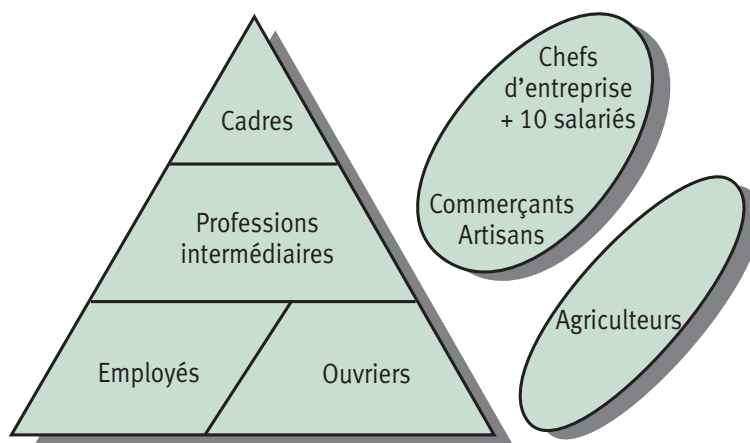
## Conclusion

« Les CSP ont une qualité intéressante : elles permettent de parler de classes sociales sans jamais en prononcer le mot. Le but des CSP est de parvenir à résumer en un jeu réduit de catégories les principaux clivages sociaux résultants de trois critères : la hiérarchie, le statut (indépendant et salarié privé ou public) et le secteur (primaire, secondaire, tertiaire).

Weberiennes sans l'avouer, les CSP rassemblent des groupes professionnels connus pour avoir des caractéristiques semblables et des perspectives probables comparables. Elles sont aussi marxistes, sans le dire, car le principe de regroupement retenu par ses concepteurs est le suivant : les groupes sont constitués en se fondant sur les conventions collectives qui permettent de mettre en évidence des équivalences entre professions (en cas de doute, l'avis des partenaires sociaux est mobilisé pour valider le choix du découpage). Autrement dit, les CSP prennent en compte la conscience collective portée par les groupes professionnels. On peut dire aussi qu'elles se fondent sur une démarche « constructiviste » dans la mesure où les CSP valident et interviennent en retour dans la validation de luttes sociales et de rapports sociaux historiques. Autrement dit, il s'agit là d'un outil mixte, réalisant un arbitrage tempéré entre des logiques distinctes, dont la force résulte de sa capacité à s'adapter aux besoins des uns et des autres. »

Louis CHAUVEL : « Le retour des classes sociales ? », *Revue de l'OFCE*, n°79 / Octobre 2001. © OFCE, Presses de Sciences Po.

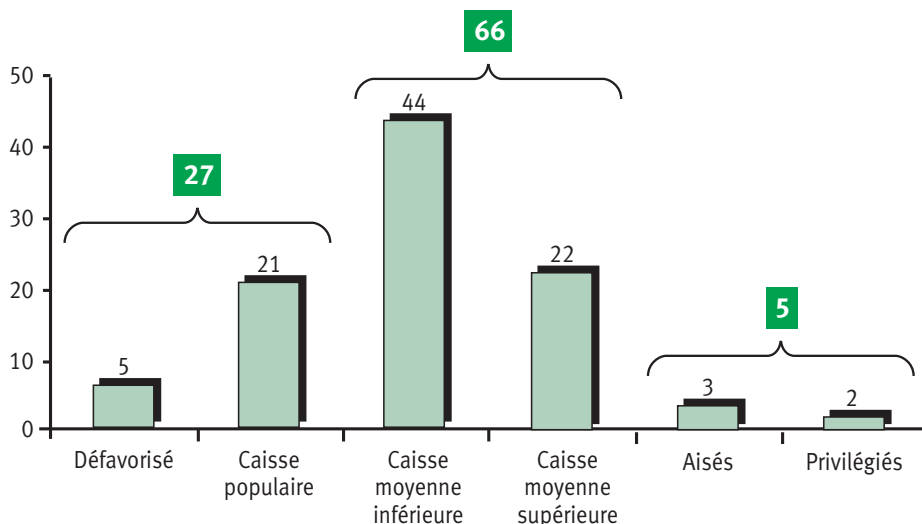
## Document 10



## Exercice 4

A l'aide de ces deux documents suivants (11 et 12) dites quelle représentation ont les français de la stratification sociale ?

## Document 11

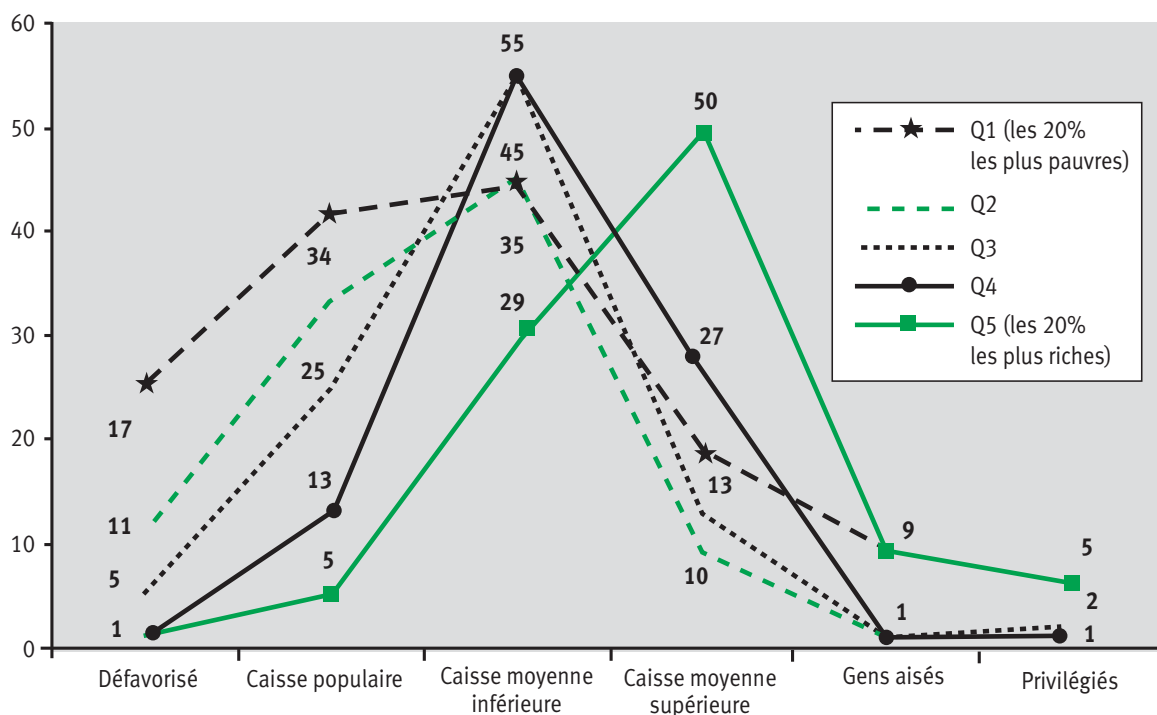


CREDOC, enquête sur les conditions de vie et les aspirations des Français\*, juin 2008

A quelle catégorie sociale avez-vous le sentiment d'appartenir ? (en %)

## Document 12

Sentiment d'appartenance aux classes sociales, selon les quintiles de niveau de vie (en %).



CREDOC, enquête sur les « conditions de vie et les aspirations des Français », juin 2008.

Lecture : 6% des 20% des plus riches de nos concitoyens (Q5) se considèrent comme privilégiés : 17% des plus pauvres (Q1) se considèrent comme défavorisés.

Note : ce graphique est similaire à celui présenté dans la note de synthèse, mais il détaille les réponses de tous les quintiles.



## Autres formes de clivage : âge, sexe, ethnie, style de vie

Beaucoup de sociologues (tel Alain Touraine) insistent sur l'émergence dans la société contemporaine de nouveaux clivages porteurs de nouveaux conflits qui complexifient la représentation de la structure sociale. Ainsi en est-il des inégalités hommes / femmes, des inégalités intergénérationnelles (jeunes / vieux), de l'identification à des communautés ethniques et / ou religieuses : On parle aujourd'hui de tribus (M. Maffesoli), de communautés (chinois de Paris, bandes de jeunes des cités).

Ces regroupements communautaires ne sont pas toujours stables et un même individu peut participer à plusieurs réseaux.

Le problème de l'appartenance sociale devient encore plus complexe si l'on tient compte de l'activité féminine. Les transformations des statuts professionnels en fonction de la féminisation, les écarts de position au sein d'un même ménage (homme cadre et femme employée ou l'inverse : à quelle Csp appartient le ménage ?), les nouvelles formes familiales (familles recomposées) rendent très incertaines les appartenances de classe.

### a) Lutte des âges

Pour H. Mendras la société contemporaine a inventé les classes d'âge. Invention de la jeunesse (scolarité prolongée, longue cohabitation avec les parents, déconnexion entre les seuils de sortie de l'adolescence et les seuils d'entrée dans la vie active), invention du troisième et même du quatrième âge (abaissement de l'âge de la retraite, allongement de l'espérance de vie).

Ce clivage entre les trois âges de la vie (jeunesse, adulte, troisième âge) est devenu un clivage profond. Les jeunes sont davantage frappés par la pauvreté, alors que les 60-70 ans ont accumulé un patrimoine pendant les trente glorieuses, perçoivent des retraites confortables et disposent de temps libre.

### b) Les styles de vie

Il s'agit de groupe d'individus rassemblés selon des critères homogènes de styles de vie (manière de vivre, manière de penser, attitudes, opinions, valeurs des comportements, aspirations...). Au sein du groupe Havas Advertising, le C.C.A. (Centre de communication avancée) développe cette méthodologie depuis 1972 en France, en réactualisant régulièrement la typologie et la cartographie des styles de vie des Français.

Cette approche consiste à identifier des groupes ou segments d'acheteurs/consommateurs sur la base de leurs valeurs, cultures, opinions et la façon dont ils dépensent leur temps et leur argent.

En 2010, le CCA recense 19 styles de vie classés en 3 grandes catégories :

- ▶ Les « Confiants » (41 % de la population), prudents et fidèles à des marques «familiales»
- ▶ Les « Corsaires » (25 %) chasseurs de bons plans.
- ▶ Les « Marco Polo »(34%) qui cumulent méfiance vis-à-vis des entreprises et curiosité pour la nouveauté.

Il s'agit d'études servant au marketing publicitaire pour mieux cerner le profil des clients potentiels et sans véritable cadre conceptuel.

**c)** le sexe est aussi un facteur discriminant : les femmes n'occupent pas les mêmes emplois, sont souvent moins qualifiées, sont moins bien rémunérées à poste égal, sont largement sous représentées dans le personnel politique et l'inégalité dans la répartition des tâches au sein du couple est encore très forte.....

Pour autant, peut-on dire que les femmes constituent un groupe social à part ? Non bien sûr car elles ne sont pas en lutte contre les hommes mais aspirent à plus d'égalité : c'est à la fois une question de lois à modifier et de changements culturels à promouvoir....

L'inégalité ne peut, à elle seule, être à l'origine d'un groupe social.

#### **d) Clivage ethnique**

Les inégalités persistantes entre les populations issues de l'immigration et le reste de la population

créent aussi de nouveaux clivages : inégalités dans l'accès à l'emploi, dans le chômage beaucoup plus élevé,, dans les difficultés d'obtention du logement, dans l'existence d'un plafond de verre pour les jeunes diplômés, dans l'existence de ghettos au sein des villes ... et ses effets sur l'école ....

Tous ces éléments peuvent conduire à la formation de groupes communautaires qui dépassent les clivages traditionnels de classes .

L'appartenance à un groupe ethnique serait alors plus significative que l'appartenance à un groupe social sur la base du métier exercé....

#### **Conclusion**

Quelle est la bonne représentation du monde social ? Les clivages traditionnels en termes de classes, de groupes de statuts ou de catégories sociales sont-ils encore opératoires ?

L'évolution de la société contemporaine multiplie les formes d'appartenance et crée de nouveaux clivages

que le sociologue doit essayer de comprendre pour mieux saisir les transformations en cours.



# 2

## Comment rendre compte de la mobilité sociale ?

### Notions à acquérir

Mobilité intergénérationnelle, intragénérationnelle, mobilité observée, fluidité sociale, déclassement, capital culturel, paradoxe d'Anderson.

La mobilité sociale est au cœur de l'idéal de nos sociétés démocratiques. Si je suis issu de telle ou telle catégorie sociale quelles sont mes chances d'y rester ou de changer de statut social ? En d'autres termes quel lien existe – t'il entre la situation des individus et leur milieu d'origine ?

Au sens général la mobilité est donc le passage d'une situation à une autre. Dans cette perspective on compare la situation du fils(ou de la fille) à celle du père ; il s'agit d'une mobilité intergénérationnelle.

Cette question pose le problème de l'égalité des chances et nous interroge sur nos valeurs :

Sommes nous libres de choisir notre destin ?

L'ascenseur social fonctionne – t'il encore ?

Puis-je croire dans le progrès économique et social ?

Pour répondre à ces questions il faut apprendre à lire les tables de mobilité sociale(I) connaître son ampleur depuis cinquante ans environ à partir des enquêtes de l'INSEE (II) s'interroger sur le rôle de l'école et de la famille dans la mobilité sociale. (III).

### A

## Lire et comprendre une table de mobilité

Les tables de mobilité servent à mesurer la mobilité sociale. Elles sont sous la forme d'un tableau à double entrée où l'on compare la position des fils (ou filles) à celle de leurs pères.

Ces tables sont établies par l'INSEE sur la base des professions exercées par les actifs âgés de 40 à 59 ans et regroupées en PCS ; on compare le plus souvent la PCS du père et celle du fils.

Pour chaque actif interrogé nous pouvons nous poser deux questions ?

- ▶ Que sont devenus les individus actifs nés dans telle ou telle CSP ?
- ▶ Quelle est l'origine sociale des individus actifs occupant telle ou telle CSP ?

A ces deux questions correspondent les deux tables de mobilité sociale suivantes :

## 1. Table dite de destinée

(cf document ci-dessous)

Lecture en colonne : Le total 100 se trouve sur la dernière ligne ensemble

### Table de destinée FRANCE 2003

#### Document 13

| CSP du père \ CSP du FILS                 | 1   | 2   | 3   | 4   | 5   | 6   | Ensemble |
|---|-----|-----|-----|-----|-----|-----|----------|
| 1. AGRICULTEUR                            | 22  | 1   | 0   | 0   | 0   | 0   | 4        |
| 2. Artisan, commerçant, chef d'entreprise | 6   | 21  | 6   | 8   | 7   | 8   | 9        |
| 3. CPIS                                   | 9   | 22  | 52  | 33  | 22  | 10  | 19       |
| 4. PI                                     | 17  | 24  | 26  | 33  | 28  | 23  | 24       |
| 5. employé                                | 9   | 9   | 6   | 9   | 17  | 12  | 11       |
| 6. ouvrier                                | 37  | 24  | 9   | 17  | 26  | 46  | 34       |
| ensemble                                  | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100      |

**Exemple** Sur 100 fils d'agriculteurs, âgés de 40 à 59 ans, 22% sont devenus eux-mêmes agriculteurs.

Le dernière colonne nous donne la structure des emplois des hommes âgés de 40 à 59 ans en 2003

## 2. Table dite de recrutement (cf document ci-dessous)

Lecture en LIGNE . Le total 100 apparaît en avant dernière colonne » ensemble ».

**Exemple** Selon l'enquête de l'Insee de 2003, 88% des fils exerçant le métier d'agriculteurs exploitants, âgés de 40 à 59 ans, avaient un père lui même agriculteur exploitant.

## Document 14

| Catégorie socioprofessionnelle du fils           | Catégorie socioprofessionnelle du père |    |    |    |    |    |          | Structure sociale des fils |
|--|--|----|----|----|----|----|----------|----------------------------|
|  | 1                                      | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  | Ensemble |                            |
| 1. Agriculteur                                   | 88                                     | 2  | 1  | 1  | 1  | 7  | 100      | 4                          |
| 2. Artisan, commerçant, chef d'entreprise        | 12                                     | 29 | 6  | 10 | 7  | 36 | 100      | 9                          |
| 3. Cadre et profession intellectuelle supérieure | 8                                      | 14 | 24 | 20 | 11 | 23 | 100      | 19                         |
| 4. Profession intermédiaire                      | 11                                     | 12 | 9  | 16 | 11 | 41 | 100      | 24                         |
| 5. Employé                                       | 13                                     | 10 | 5  | 9  | 14 | 49 | 100      | 11                         |
| 6. Ouvrier                                       | 18                                     | 9  | 2  | 6  | 7  | 58 | 100      | 34                         |
| Ensemble   | 16                                     | 12 | 8  | 11 | 9  | 43 | 100      | 100                        |

Source des deux documents : Insee.

les fils sont des hommes résidant en France âgés de 40 à 59 ans ayant déjà exercé une activité professionnelle et dont le père avait une activité professionnelle connue

### Remarque

Si les fils sont âgés de 40 à 59 ans les pères sont âgés au moment de l'enquête de plus de 60ans à 90ans....

### Exercice d'auto-évaluation

Pour bien comprendre la construction de ces tables (qui sont analysés dans le point B ci dessous ) vous pouvez vous rendre sur le site de l'INSEE ([www.insee.fr](http://www.insee.fr)) , accès par public, cliquer sur

« enseignants-étudiants – chercheurs », puis cliquer sur « accéder au site « apprendre avec les données de l'insee » ;

Choisir l'exercice « la mobilité sociale » et enfin « lire les tables de mobilité ».

Laissez – vous guider dans l'exercice.

## 3. On distingue plusieurs types de mobilité

- Il y a d'abord tous ceux qui changent de position par rapport à leur père : c'est la **mobilité brute**.

Elle se calcule en dehors de la diagonale. En effet tous ceux qui sont sur la diagonale.

Sont immobiles puisqu'ils sont dans la même position que celle de leur père.  
Les autres sont donc des mobiles.

► On parle de **mobilité structurelle** pour désigner la mobilité qui est induite par les changements des places à pourvoir dans les catégories socioprofessionnelles entre la génération des pères et celle des fils.

Pour la constater on compare les marges (ligne ensemble et colonne ensemble).

Entre la génération des pères et celle des fils la répartition socioprofessionnelle n'est plus la même ; certains enfants devront donc changer de profession car les places sont insuffisantes ; c'est une mobilité contrainte.

### Exemple

Table de recrutement : dans la génération des fils il y a 4 % d'agriculteurs alors qu'ils étaient 16 % fils d'agriculteurs ; il y a donc moins de « places » pour les fils dans la catégorie agriculteurs qu'au temps de leurs pères. On admet avec ce tableau que 16 % de fils d'agriculteurs correspond au nombre de pères qui étaient agriculteurs exploitants.

De même ils sont 19 % CPIS alors qu'ils n'étaient que 11 % fils de CPIS ; il y a donc plus de places disponibles dans cette catégorie.

Nous pouvons donc établir les catégories qui « gagnent » des actifs et celles qui en perdent entre la génération des pères et celle des fils :

| Csp                                  | GAIN           | perte      |
|--------------------------------------|----------------|------------|
| Agriculteurs                         |                | -12 (4-16) |
| Artisan commerçant chef d'entreprise |                | -3 (9-12)  |
| CPIS                                 | +11 (19-8)     |            |
| PI                                   | + 13 ( 24-11 ) |            |
| employé                              | +2 (11 – 9)    |            |
| ouvrier                              |                | -9 (34-43) |
| Total.                               | 26             | -24        |

### Remarque

Les gains sont nécessairement égaux aux pertes ; la différence de 2 provient des totaux inégaux :

total de la colonne ensemble = 99

total de la ligne ensemble = 101 d'où la différence de 2

les enfants des catégories qui ont perdu des emplois sont allés dans les catégories qui ont gagné des emplois : c'est le sens de mobilité structurelle.

Cependant toute la mobilité ne se résume pas à de la mobilité structurelle.

► Il y a aussi une **mobilité nette** qui se calcule en prenant le total des mobiles (que l'on appelle mobilité brute) moins la mobilité structurelle.  
Soit :

Mobilité brute = mobilité structurelle + mobilité nette

D'où

**Mobilité nette = mobilité brute – mobilité structurelle.**

Cette mobilité nette ou de circulation traduit la fluidité des échanges entre les catégories sociales ; c'est une mobilité «Pure» qui mesure le degré de fluidité ou d'ouverture intrinsèque d'une société ; on peut estimer qu'elle est une approximation de l'égalité des chances.

► Enfin parmi les mobiles nous pouvons aussi faire la distinction entre la **mobilité ascendante et la mobilité descendante** :

elle est ascendante si elle s'accompagne d'un changement de catégorie sociale et de qualification marquant une progression par exemple de profession intermédiaire du père vers cadre pour le fils.

Elle sera qualifiée de descendante dans le cas contraire ; de cadre pour le père vers employé pour le fils.

► A côté de cette mobilité sociale intergénérationnelle qui compare deux générations celle des pères et celle des fils, à un âge (40 à 59 ans) qui permet d'avoir des données fiables, il y a aussi une mobilité intragénérationnelle qui concerne le parcours d'un individu actif tout au long de sa carrière professionnelle.



**Mobilité intragénérationnelle** : modification du statut social d'un individu au cours de sa vie ; cette mobilité correspond à de la mobilité professionnelle.

**Mobilité intergénérationnelle** : modification du statut social d'une génération à une autre.

**Mobilité verticale** : changement de profession qui modifie le statut social dans la hiérarchie. On distingue la mobilité verticale ascendante (monter dans la hiérarchie), de la mobilité verticale descendante (régresser dans la hiérarchie) appelée aussi déclassement ou démotion

**Mobilité horizontale** (intragénérationnelle) : changement de profession qui ne modifie pas le statut social dans la hiérarchie (exemple : changement à l'intérieur d'une même CSP).

## B

# La France est-elle une société mobile ?

Si l'on observe les tables de mobilité (documents ci-dessus) produites par l'INSEE à partir d'enquêtes FQP de 2003 (formation et qualification professionnelle) on peut faire les observations suivantes :

# 1. La Table de destinée : quels enseignements ?

Quelques chiffres significatifs :

22 % des fils d'agriculteurs sont devenus agriculteurs.

52 % des fils de cadres et professions intellectuelles supérieures appartiennent aussi à cette catégorie.

46 % des fils d'ouvriers sont eux mêmes ouvriers.

► On peut observer une certaine reproduction sociale : en effet les % sur la diagonale sont les plus forts ce qui témoigne d'une certaine rigidité de la société, d'une « hérédité » sociale.

► La mobilité se fait sur des trajets courts : les enfants de la CSP employé sont eux mêmes employés pour 17 % ou profession intermédiaire pour 28 % ou ouvrier pour 26 % soit un total sur les trois catégories de 71 %.

De même les enfants d'ouvriers sont ouvriers 46 % ou employés 13 % ou professions intermédiaires 23 % soit un total de 82 % pour ces trois catégories pas très éloignées.

On peut donc dire que les catégories moyennes (employés et profession intermédiaires) sont plus mobiles même si leurs trajets sont courts.

► La mobilité structurelle est importante :

Si l'on compare les marges, (lignes « ensemble » des deux tableaux), entre la répartition des fils selon la catégorie sociale des pères et la répartition des catégories sociales des fils on note l'ampleur des changements :

Exemples :

16 % de fils d'agriculteurs (génération des pères) contre 4 % d'agriculteurs chez les fils.

8 % de fils de cadres et profession intellectuelle supérieure (CPIS) contre 19 % de CPIS chez les fils.

La structure sociale en se déformant donne la possibilité aux enfants d'occuper une position sociale différente de celle de leur père ; la croissance économique apparaît comme un facteur de mobilité.

# 2. La table de recrutement ; quels enseignements ?

Elle illustre « l'autorecrutement » élevé de certaines catégories :

88 % des agriculteurs exploitants avaient un père agriculteur exploitant.

Dans une moindre mesure les ouvriers ont aussi un assez fort autorecrutement :

58 % des ouvriers sont fils d'ouvriers.

## Conclusion

La mobilité sociale est une réalité pour la simple raison que les sociétés changent avec la croissance économique et le développement.

Des professions régressent d'autres progressent, des places sont donc à pourvoir.

Cependant la mobilité ne se fait pas n'importe comment : plutôt de proximité, plutôt vers les catégories intermédiaires ; les catégories les plus opposées sur le plan hiérarchique sont marquées par une certaine immobilité sociale.

Enfin ces études (2003) ne sont pas exemptes de critiques :

- ▶ elles portent sur des actifs âgés de 40 à 59 ans donc nés avant 1945.
- ▶ elles sont liées à la nomenclature de l'Insee elle – même objet de critiques ; en effet la nomenclature de l'Insee a changé au cours du temps donc les statuts sociaux ont aussi changé
- ▶ Elles mettent en relation le père et le fils donc la mobilité féminine est mal prise en compte ; d'autre part les femmes n'occupent pas les mêmes types d'emplois que les hommes il est donc difficile parfois de comparer la mobilité en prenant le métier du père et celui de la fille.

## Exemple

Entre un père ouvrier et une fille employée y a-t-il une mobilité intergénérationnelle ?

## 3. La mobilité des fils et des filles : quelles différences ?

### Document 15

Extrait de la table des destinées sociales des hommes et des femmes de 40 ans et plus en 2003

| Groupe socioprofessionnel des fils et des filles en 2003 (en %) |       |   |                          |         |         |
|---|-------|---|--------------------------|---------|---------|
| Groupe socioprofessionnel du père                               |       | Cadre et profession intellectuelle supérieure | Profession intermédiaire | Employé | Ouvrier |
|   |       | Fils  | 53,9                     | 24,4    | 7,0     |
| Cadre et profession intellectuelle supérieure                   | Fille | 32,4  | 36,2                     | 25,9    | 2,2     |
|   | Fils  | 33,7  | 33,3                     | 10,0    | 15,8    |
| Profession intermédiaire  | Fille | 15,5  | 32,5                     | 41,8    | 6,7     |
|   | Fils  | 22,1  | 29,4                     | 16,6    | 26,0    |
| Employé   | Fille | 22,1  | 29,4                     | 51,0    | 9,5     |
|   | Fils  | 10,8  | 23,5                     | 13,2    | 45,4    |
| Ouvrier   | Fille | 4,6   | 16,4                     | 54,5    | 19,6    |
|   | Fils  | 19,9  | 24,7                     | 11,3    | 31,3    |
| Ensemble  | Fille | 10,2  | 23,0                     | 47,8    | 12,8    |

Champ : hommes et femmes, actifs occupés ou anciens actifs occupés en mai 2003, âgés d'au moins 40 ans. Lecture : 53,9 des fils de cadres sont cadres et 32,4 % des filles de cadres sont cadres.

D'après Insee, enquête FQP 2003.

**Exercice 5** Mettez en évidence à partir de ce tableau les caractéristiques de la mobilité des femmes ?

## 4. Comment a évolué la mobilité structurelle et la mobilité nette en France ?

Le tableau suivant de l’Insee (Données sociales 2006) nous donne les résultats suivants :

### Document 16

#### Mobilité sociale structurelle et nette en 1977, 1993 et 2003

|  | 1977 | 1993 | 2003 |
|--|------|------|------|
| Proportion d’hommes ayant une position sociale différente de celle de leur père  | 57   | 65   | 65   |
| dont proportion minimum de mouvements permettant de passer de la structure sociale des pères à celles des fils (mobilité dite structurelle)  | 20   | 22   | 25   |
| dont proportion de mouvements supplémentaires (mobilité dite nette)  | 37   | 43   | 40   |
| Champ : hommes actifs ayant un emploi ou anciens actifs ayant eu un emploi, âgés de 40 à 59 ans en 1977, 1993 et 2003<br>Lecture en 2003, le contexte macroéconomique est à l’origine de 38,5 % (25/65) des changements de milieu social |      |      |      |

Insee, enquêtes FCP 1977, 1993 et 2003.

En 2003, deux hommes sur trois ne sont pas dans le même groupe social que leur père ; En effet en **2003, 65 % des hommes âgés de 40 à 59 ans exercent un métier dans une catégorie socioprofessionnelle différente de celle de leur père**. Cette mobilité dépend en partie de l’évolution de la structure de l’économie et des dynamismes démographiques des différents groupes sociaux.

Entre les années soixante-dix et aujourd’hui, l’agriculture a poursuivi son déclin séculaire. L’industrie a marqué le pas avant de décliner à son tour, provoquant une forte diminution du nombre d’ouvriers. Entre 1977 et 2003, la proportion d’ouvriers parmi les actifs est passée de 36 % à 20 %, celle d’agriculteurs de 7 % à 3 %. À l’inverse, la part des cadres et des professions intermédiaires dans la population active est passée de 21 % en 1977 à 38 % en 2003, accompagnant le développement des activités tertiaires.

Les classes moyennes et supérieures du salariat sont donc forcément constituées de membres d’origines diverses. Les fils d’ouvrier et d’agriculteur accèdent aux catégories supérieures du salariat en raison de ce



formidable appel d'air et non pas d'une réelle évolution de l'égalité des chances. Le nombre d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise est également en diminution.

**40 % de la mobilité provient des changements structurels de l'économie. (25/65)**

Entre la génération des pères et celle des fils, 1,8 million de changements de groupe social au minimum auraient été nécessaires compte tenu de la chute du nombre d'agriculteurs et du déclin

de l'emploi industriel, et de la croissance du salariat et du secteur tertiaire. Au total, en 2003, le contexte macroéconomique joue pour 40 % dans les changements de milieu social (document ci-dessus).

**La majorité de la mobilité 60 % (40/65) est donc une mobilité qui s'effectue en supplément de la mobilité structurelle liée au contexte économique : il s'agit d'une mobilité nette qui traduit la fluidité de la société.**

**Cette mobilité nette après avoir cru entre 1977 et 1993 (37 à 43) diminue de 1993 à 2003 (43 à 40) ce qui traduit une plus grande rigidité de la société donc une moins grande égalité des chances.**

## 5. Mobilité observée et relative

(d'après L.A.Vallet, *Revue Française de sociologie*, janvier-mars 1999)

Pour les chercheurs qui étudient aujourd'hui la mobilité sociale, la distinction **entre mobilité structurelle et mobilité nette** est peu pertinente.

Ils proposent une nouvelle distinction, entre **mobilité observée** (ou taux absolus de mobilité) et **fluidité sociale** (ou taux relatifs de mobilité).

Ils considèrent en effet qu'il n'y a pas deux types de mobilité, mais que les phénomènes de mobilité doivent être étudiés de deux points de vue différents.

**Comment calculer la mobilité observée ?** : classiquement par la part des "mobiles" ou celle des "immobiles".

**Comment calculer la fluidité sociale ?** : par le calcul de l'inégalité relative = rapport des chances relatives.

**Exemple** Supposons pour simplifier qu'il n'y a que deux catégories sociales : cadres et ouvriers.

Premier temps : supposons la répartition de la population active (celle des fils) suivante :

| Pères<br>Fils | Cadres | ouvriers | Total. |
|---------------|--------|----------|--------|
| Cadres        | 125    | 125      | 250    |
| ouvriers      | 75     | 675      | 750    |
| Total         | 200    | 800      | 1000   |

On compte donc aujourd’hui 250 cadres (“fils”), dont la moitié sont fils de cadres et l’autre fils d’ouvriers .

Quant aux 750 ouvriers d’aujourd’hui, 675 sont fils d’ouvriers et 75 ont connu un “déclassement” car ils sont fils de cadre.

**Calcul de la mobilité observée** : il s’agit d’une part des cadres qui sont fils d’ouvrier et d’autre part des ouvriers qui sont fils de cadres, soit  $125 + 75 = 200$ . Soit, sur un effectif de 1000, un % de 20 %.

**Calcul de la fluidité sociale** : on fait le rapport entre, d’une part, la “chance” pour un fils de cadre de devenir cadre plutôt qu’ouvrier et d’autre part, la chance pour un fils d’ouvrier de devenir cadre plutôt qu’ouvrier. Donc, ici

$$(125 / 75) / (125 / 675) = 9$$

Ce qui signifie qu’ **un fils de cadre a 9 fois plus de chances de devenir cadre qu’un fils d’ouvrier n’a de chances de devenir cadre lui-même.**

Deuxième temps : on suppose qu’est intervenue une transformation de la structure sociale : plus de cadres et moins d’ouvriers, liée à la tertiarisation de l’économie.

| Pères<br>Fils | Cadres | ouvriers | Total. |
|---------------|--------|----------|--------|
| Cadres        | 150    | 200      | 350    |
| ouvriers      | 50     | 600      | 650    |
| Total         | 200    | 800      | 1000   |

**Calcul de la mobilité observée** :  $50 + 200 = 250$ . Soit 25 %. Par rapport à la période précédente, **la mobilité observée est en hausse** (+ 5 points)

**Calcul de la fluidité sociale** :  $(150 / 50) / (200 / 600) = 9$ . **La fluidité sociale est donc identique.**

Dans cet exemple, la société étudiée est plus mobile, mais cette mobilité supérieure ne résulte pas d’une plus forte “fluidité”, c’est-à-dire d’une diminution de l’inégalité des chances. On peut alors admettre que cette mobilité observée résulte uniquement des transformations structurelles de la population active.(mobilité structurelle)

#### Les résultats dans le cas de la France :

L.A. Vallet a soumis a un traitement statistique complexe les résultats des enquêtes de mobilité en France de 1953 à 1993.

Il en résulte que de 1953 à 1977, la fluidité sociale s’est accrue de 15 % .

De 1977 à 1993, la fluidité se serait de nouveau accrue de 12 %.

Au total, en 40 ans, la fluidité sociale se serait accrue au rythme lent mais sûr de 0,5 % par an. Ce qui amène à conclure à une diminution régulière de l’inégalité des chances sociales ; Cela ne veut pas dire que les chances de progresser sur l’échelle sociale se sont accrues, mais que les chances de progresser ou de régresser se sont accrues.

Les fils d'agriculteurs ont assez souvent rejoint des positions de cadres ; ceux d'indépendant ont surtout rejoint la catégorie ouvrière. Les fils de cadres ont moins de chances de conserver la position du père et une fraction non négligeable de fils d'ouvriers et de contremaîtres sont devenus cadres.

Cette analyse est contestée par Louis Chauvel. Le phénomène analysé par Vallet traduirait en fait la situation particulière de la génération née dans l'après-guerre. Pour la génération suivante, elle n'aurait pas profité du même phénomène d'ascension sociale.



## Les déterminants de la mobilité sociale

### 1. Le rôle de l'école : Dans une société où le diplôme est souvent le moyen d'accéder à l'emploi

L'école apparaît donc un des déterminants de la mobilité sociale.

**a)** Massification et démocratisation de l'école. : il est indéniable que depuis l'après guerre l'école s'est massifiée si l'on en juge par l'accès plus important d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat. 20 % en 1965 contre 62.80% en 2001 ; même si ce résultat est dû à une plus grande diversité de bacs, inégalement valorisés.

Cette massification, par un accès de tous les enfants à l'école de la république, ne doit pas cacher que les inégalités demeurent et restent fortes : la massification ne signifie pas meilleure égalité des chances ; l'école s'est massifiée mais s'est elle démocratisée pour permettre une plus grande égalité des chances entre les jeunes issus de milieux sociaux différents ?

Le constat est le suivant :

Les inégalités de cursus (bac pro, bac scientifique, bac littéraire) restent fortes et n'aboutissent pas aux mêmes chances de réussite. (filières courtes et filières longues).

Les inégalités demeurent considérables pour les écoles les plus prestigieuses :

Ainsi 2.2 % d'élèves d'origine populaire à l'école polytechnique en 1998-1999, 14.8 % dans les classes préparatoires (CPGE), 25.8 % à l'université alors qu'ils sont 44.8 % en terminale.

Le déplacement des inégalités se fait donc vers l'enseignement supérieur.

Enfin de nombreux élèves sortent de l'école sans diplôme et risquent d'être exclus plus facilement; et cette situation touche les enfants de milieux plus défavorisés.

### Document n° 17

#### De l'entrée en sixième en 1995 à l'entrée en CPGE<sup>(1)</sup> en 2002 : composition sociale des classes (en %)

|  | Sixième en 1995 | Terminale S en 2001 | CPGE 1 <sup>re</sup> année en 2002 |
|--|-----------------|---------------------|------------------------------------|
| Agriculteurs   | 2               | 2                   | 2                                  |
| Artisans, commerçants, chefs d'entreprise            | 8               | 7                   | 7                                  |
| Cadres et professions intellectuelles <sup>(2)</sup> | 12              | 29                  | 42                                 |
| Enseignants  | 3               | 8                   | 12                                 |
| Professions intermédiaires <sup>(3)</sup>            | 15              | 19                  | 14                                 |
| Employés   | 16              | 13                  | 9                                  |
| Ouvriers   | 32              | 15                  | 6                                  |
| Retraités et inactifs                                | 12              | 7                   | 8                                  |
| Total  | 100             | 100                 | 100                                |

(1) Classes préparatoires aux grandes écoles.

(2) Sauf professeur.

(3) Sauf instituteur

### Document n° 18

Les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures sont quatre fois plus représentés à l'École nationale d'administration (ENA) que leur part parmi les actifs occupés. Les enfants d'ouvriers huit fois moins... Aux différents concours d'entrée à l'ENA de 2009, sur 81 élèves, 4 avaient un parent ouvrier et 13 un parent employé. Au total, 12 % des 139 parents étaient issus des catégories populaires, alors que ces deux catégories représentent plus de la moitié des actifs occupés.

À partir de ces données, on peut calculer un indice de représentation, qui rapporte la proportion de parents d'une catégorie sociale donnée à la part de cette catégorie sociale parmi les actifs occupés. On mesure alors dans quelle mesure les parents des élèves entrés à l'Ena sont représentatifs ou pas de la composition sociale de l'emploi. Pour les ouvriers, si l'on divise 2,9 % par 22,8 %, on obtient un indice de... 12,7 sur 100. Ils sont donc environ 8 fois (100/12,7) moins bien représentés qu'ils devraient l'être. À l'inverse, les enfants de cadres sont à l'indice 400 : ils sont donc quatre fois plus représentés....

Ces données sont fragiles : une partie des professions (23 sur 162) ne sont pas classées, et il s'agit des deux parents alors que les comparaisons portent généralement sur la profession du chef de ménage. Ces chiffres ne sont pas réellement comparables avec les travaux réalisés ultérieurement sur l'origine sociale des élèves des grandes écoles. Michel Euriat et Claude Thélot avaient observé une diminution de la part des catégories populaires entre les années 1950 et la fin des années 1980. Les éléments partiels dont on dispose laissent penser malgré tout qu'une faible démocratisation a pu être enregistrée depuis.

Source : observatoire des inégalités et observatoire de l'information économique et sociale.

## Exercice 6

À partir de ces deux documents mettez en évidence l'inégalité de réussite face à l'école selon les groupes sociaux ? Rédigez quelques lignes en intégrant les données chiffrées des deux tableaux.

### b) Les déterminants de la réussite scolaire

En France l'école est considérée comme le principal moyen de s'élever dans l'échelle sociale d'où la vigilance et l'inquiétude qui s'expriment dès lors que l'on cherche à réformer l'école.

Au sujet du lien entre réussite scolaire et milieu familial plusieurs interprétations existent :

#### ① Approche déterministe

P BOURDIEU a mis en évidence la fonction reproductrice et légitimatrice de l'école face aux inégalités sociales.

En effet l'école traite de manière égale les enfants issus de milieux sociaux différents en faisant valoir le principe méritocratique selon lequel ce sont les meilleurs qui doivent occuper les places les plus élevées.

Or l'école avantage de fait ceux qui trouvent dans leur milieu familial certaines dispositions qui seront valorisées par l'école elle-même.

Les enfants de milieux favorisés bénéficient d'un privilège culturel car ils peuvent être plus facilement aidés, encadrés et le niveau culturel des parents est en adéquation avec les exigences de l'école qui valorise les capacités d'abstraction, la culture savante.

De ce point de vue l'école a donc une responsabilité dans la reproduction des inégalités. Toutefois ce déterminisme n'est pas total ; les individus ont une marge de liberté mais ce sont les ambitions de la famille qui peuvent modifier cet état fait.

#### ② Une approche plus individualiste au sens de la logique des acteurs

Sans disculper totalement l'école, R BOUDON met en évidence la stratégie des acteurs, famille et élève, dans le choix des options, de la filière, de l'établissement.

Les parents ont des objectifs éducatifs plus ou moins élevés et vont faire des choix en fonction d'un calcul « coût/risque/bénéfice » de la poursuite d'étude.

Ainsi un jeune d'un milieu aisé choisira plus facilement des études longues même si le risque d'échec est possible mais le coût financier est faible puisque la famille a les moyens de payer.

À l'inverse pour les jeunes de milieu modeste la poursuite d'études longues et non professionnelles est risquée en cas d'échec et le coût financier est important.

### 3 Le fonctionnement de l'institution.

Marie DURU – BELLAT, sociologue, explique que les parcours scolaires traduisent les différences sociales.

En effet par le jeu des options, des choix d'orientation plus ou moins conscients, des filières, de la liberté de choisir son établissement, de la politique de l'établissement sur le plan pédagogique, la carrière scolaire va être fortement déterminée par la profession des parents (père et mère) et leur instruction. La carrière scolaire est fonction du contexte scolaire et où les inégalités sociales ne sont pas neutres.

### c) Du diplôme au statut social : les divergences entre le diplôme et la position sociale

A diplôme égal a t'on une carrière égale ? Le rendement d'un diplôme est-il le même ou bien l'origine sociale joue t'elle un rôle dans l'emploi occupé et donc le statut social qui en découle ?

Doit-on considérer que les « jeux » sont faits avec le diplôme ou bien est-ce un élément parmi d'autres de la réussite dans l'emploi ?

#### Document 19

| Tableau 1 : Le paradoxe d'Anderson          |   |      |           |          |
|---|---|------|-----------|----------|
| Niveau d'études du fils par rapport au père | Groupe socioprofessionnel du fils par rapport au père |      |           |          |
|   | Supérieur   | Egal | Inférieur | Effectif |
| Supérieur                                   | 53 %  | 40 % | 7 %       | 905      |
| Egal  | 23 %  | 69 % | 8 %       | 802      |
| Inférieur                                   | 16 %  | 56 % | 28 %      | 141      |
| Effectif                                    | 688   | 999  | 161       | 1848     |
| En %  | 37 %  | 54 % | 9 %       | 100 %    |

(\*) Les fils sont les enquêtes salariés âgés de 40 à 59 ans.

Enquêtes « FQP » réalisée par l'INSEE en 1993.

## **Le diplôme ne garantit plus le même statut social : C'est le paradoxe d'ANDERSON.**

### **Lecture des données :**

Lorsque le fils a un niveau d'études supérieur à celui de son père dans 53 % des cas il est dans un groupe socioprofessionnel supérieur et donc dans 47 % des cas (40 % + 7 %) il a une position égale ou inférieure.

S'il a un niveau d'études inférieur à celui de son père dans 16 % des cas il appartient à un groupe social supérieur, dans 56 % des cas il appartient à un groupe social égal et dans 28 % des cas à un groupe inférieur.

Selon R Boudon « ce tableau confirme que ceux qui améliorent leur position vis-à-vis de celle de leur père sont, davantage que la moyenne, ceux dont les niveaux d'études sont supérieurs. Un diplôme analogue conduit bien plus souvent à une stagnation et un diplôme inférieur à un déclassement.

La table d'Anderson n'entame donc pas l'idée selon laquelle l'augmentation relative du niveau d'études est un atout extrêmement fort pour l'amélioration relative du statut social. Malgré, ou plutôt, en vertu du tableau d'Anderson, un acteur qui souhaiterait améliorer sa position sociale en regard de son milieu d'origine doit chercher à acquérir un niveau de diplôme supérieur à celui de ses parents ».

### **Conclusion**

Un fils ayant fait des études plus élevées que son père peut avoir une situation sociale supérieure et inversement un diplôme moindre ne conduit pas nécessairement à une situation sociale inférieure.

On peut expliquer ce paradoxe par la dévalorisation des diplômes ; il y a plus de diplômés mais les emplois qualifiés n'ont pas suivi. On constate donc à la fois plus de diplômés et une dévalorisation des diplômes.

Enfin les places les meilleures à diplôme égal peuvent être obtenues par d'autres voies :

Si l'on dispose d'un capital relationnel important, si l'on fait un stage dans une grande entreprise, si l'on est membre d'une association sportive ou culturelle, tous ces éléments peuvent vous donner une trajectoire professionnelle plus efficace et au final une position sociale meilleure.

Cette situation a pour conséquence la peur du déclassement ;

**le déclassement** revêt un double sens : il peut être entendu comme l'incapacité d'un individu à maintenir la position héritée de ses parents mais aussi comme le décalage entre le niveau de qualification requis dans l'emploi et le niveau de celui qui l'occupe.

Le déclassement apparaît d'abord comme une affaire de perception, de ressenti, comme l'atteste l'intensité des angoisses à l'égard de l'avenir. La peur du déclassement est forte en France et les Français sont ainsi au premier rang des Européens dans la crainte à l'égard de la pauvreté.

## 2. Le rôle de la famille

La famille joue un rôle très important dans la socialisation primaire des enfants.

- a)** La famille transmet un capital économique, un capital culturel et un capital social à ses enfants (voir chapitre précédent) et contribue ainsi à la reproduction des inégalités.

La famille peut donc être présentée comme reproductrice car, en transmettant des capitaux différents, elle contribue au maintien des statuts existant. Dans les milieux favorisés comme dans les milieux défavorisés l'adage « tel père, tel fils » semble vérifié.. Ainsi, si à diplôme égal, les fils d'ouvriers valorisent moins bien sur le marché du travail que les fils de cadres un diplôme de l'enseignement supérieur, c'est peut-être parce que leur comportement extérieur (façon de se présenter, de parler, l'habitus de classe selon Bourdieu ) traduit de manière suffisamment explicite pour le recruteur leur origine sociale et cela suffit à faire la différence.

- b)** Cependant la famille joue aussi un rôle actif dans la mobilité sociale en favorisant la promotion de ses enfants :

Nous pouvons observer que des enfants issus de familles d'origine modeste ou issus de population s immigrées ont une réussite scolaire nettement supérieure à la réussite moyenne des enfants des familles similaires. Quand on cherche à expliquer ce différentiel de réussite, on trouve toujours une responsabilité particulière de la famille (volonté forte de s'intégrer à la société française pour les familles d'origine étrangère, volonté forte que les enfants ne connaissent pas des conditions aussi difficiles que leurs parents, etc. qui se traduit en particulier par une grande attention aux résultats scolaires.

La famille peut donc favoriser l'immobilité sociale mais elle peut aussi rendre possible la mobilité sociale : tout dépend de la stratégie familiale en termes de réussite sociale pour ses enfants.

- c)** L'homogamie sociale limite également la mobilité sociale :

La formation du couple est influencée par la position sociale des conjoints.



## Document 20

| Groupe social de l'homme                      | Groupe social de la femme |                           |   |                          |          |          |                               | Total en % |
|---|---------------------------|---------------------------|---|--------------------------|----------|----------|-------------------------------|------------|
|   | Agricultrice              | Indépendante non agricole | Cadre ou profession intellectuelle supérieure | Profession intermédiaire | Employée | Ouvrière | Sans activité professionnelle |            |
| Agriculteur                                   | 2,9                       | 0,2                       | 0,1   | 0,4                      | 1,1      | 0,5      | 0,5                           | 5,5        |
| Indépendant non agricole                      | 0,2                       | 1,7                       | 0,5   | 1,5                      | 4,0      | 1,0      | 0,8                           | 9,5        |
| Cadre ou profession intellectuelle supérieure | 0,1                       | 0,4                       | 2,5   | 4,3                      | 4,3      | 0,5      | 0,9                           | 13,1       |
| Profession intermédiaire                      | 0,1                       | 0,6                       | 1,3   | 5,6                      | 8,9      | 1,8      | 1,0                           | 19,4       |
| Employée                                      | 0,2                       | 0,5                       | 0,4   | 2,4                      | 8,5      | 1,9      | 1,3                           | 15,3       |
| Ouvrière                                      | 0,6                       | 1,1                       | 0,5   | 3,4                      | 18,4     | 8,4      | 4,0                           | 36,3       |
| Sans activité professionnelle                 | 0,0                       | 0,0                       | 0,1   | 0,1                      | 0,2      | 0,0      | 0,2                           | 0,6        |
| Total   | 4,0                       | 4,5                       | 5,4   | 17,8                     | 45,3     | 14,3     | 8,8                           | 100,0      |

En 1999, près d'un couple sur cinq (18,4 %) est composé d'un homme ouvrier et d'une femme employée.

Les couples dans lesquels la femme est cadre et l'homme exerce une profession intermédiaire sont 3,3 fois moins nombreux que ceux constitués par un homme cadre et une femme exerçant une profession intermédiaire (1,3 % contre 4,3 %).

Lorsque les deux conjoints n'appartiennent pas au même groupe social, leurs appartenances sociales sont en général peu éloignées. Les deux tiers des couples sont en effet constitués de personnes de groupes sociaux identiques ou proches. Les couples composés de deux ouvriers, de deux employés, d'un homme ouvrier et d'une femme employée ou d'un homme employé et d'une femme ouvrière représentent 37 % de l'ensemble des couples.

En revanche, les couples formés de personnes appartenant à des groupes sociaux plus éloignés sont nettement moins nombreux. Ainsi, les couples composés d'un homme cadre et d'une femme ouvrière ou d'une femme cadre et d'un homme ouvrier représentent seulement 1 % de l'ensemble des couples.

### Conclusion

Alexis de Tocqueville (1805-1859) dans son ouvrage *De la démocratie en Amérique* soulignait le lien

entre l'évolution des sociétés vers la démocratie et l'aspiration à plus d'égalité : le développement de l'égalité est « universel et durable » ; cette marche vers l'égalité ne s'arrêtera pas car il y a une « passion pour l'égalité » disait-il.

Cette aspiration à plus d'égalité est la cause du changement social, et explique les grands événements qui se sont produits depuis « 700 ans ».

Une des conditions de cette égalisation selon lui implique que « toutes les occupations, toutes les professions, toutes les dignités, tous les honneurs sont accessibles à tous », autrement dit il faut qu'une société veille à la mobilité sociale et au renouvellement de ses élites.



# Corrigés des exercices

## Exercice 1

|   | Analyse marxiste  | Analyse weberienne   |
|---|---|--|
| Nature de l'approche                                  | holiste   | individualiste   |
| Concept central                                       | Classe sociale.   | Strates sociales   |
| Conception de la classe.                              | Conception Réaliste<br>Elle est analysée par rapport aux conditions de la production capitaliste                                | Nominaliste : collection d'individus<br>Elle est appréhendée à partir de la situation par rapport au marché ; classes = les chances d'accéder à des biens ou des revenus sur le marché des biens ou sur celui du travail ; tous les individus n'ont pas les mêmes chances d'accès aux richesses. |
| Origine de la stratification sociale                  | Unidimensionnelle : la hiérarchie sociale est liée au travail ; critère économique  | Pluridimensionnelle : la hiérarchie sociale est liée au pouvoir, à la classe sociale et au statut.   |
| Évolution possible au sein de la hiérarchie           | Peu de changements possibles ; déterminisme social.<br>Aucune mobilité.   | Mobilité sociale plus ou moins grande.   |
| Degré de conflictualité avec la hiérarchie            | Forte conflictualité<br>le conflit social lié au travail est central dans la société ; le conflit est le moteur de l'histoire ; | Conflits si les inégalités sont excessives et si la mobilité est trop faible.  |
| Point essentiel pour comprendre le changement social. | La lutte des classes, les conflits sociaux  | La mobilité sociale.   |

## Exercice 3

Les documents 7 et 8 donnent une représentation des groupes sociaux constitués sur la base de la nomenclature des CSP ; celle-ci ne concerne que des individus actifs occupés ou au chômage dont le nombre est de 25 913 200 en 2008.

La représentation des groupes ainsi constitués fait apparaître que ce sont les employés et les ouvriers qui forment la majorité de la population active : 29,3 % + 22,5 % = 51,8%.

plus de la moitié des actifs sont employés ou ouvriers c'est-à-dire des catégories assez proches dans le mode de vie et dans les revenus perçus.

Les agriculteurs exploitants sont un groupe faible en % : 1,82 % des actifs.

De même les artisans, commerçants et chefs d'entreprises ne représentent que 6,14% des actifs.

Ces deux catégories qui sont des professions indépendantes, travaillant à leur compte, ne comptent que pour un total de 8 % des actifs en France. (7,96%)

Enfin les CPIS représentent 16 % des actifs ; il s'agit d'une catégorie importante sur le plan social, économique et culturel même si elle est quantitativement assez faible mais médiatiquement forte car elle sait se faire entendre....

les professions intermédiaires qui se situent entre les CPIS et les groupes ouvriers-employés représentent 23,97 % soit moins du quart des actifs ; ce groupe est le noyau des classes moyennes.

Le document 9 nous donne une idée de l'évolution dans le temps des groupes sociaux :

Nous observons les groupes qui sont en croissance et ceux qui déclinent depuis 1982 jusqu'en 2008 :

les agriculteurs exploitants, les artisans commerçants et chef d'entreprise voient leur nombre dans la population active décliner tandis que

Les CPIS, les PI, les employés voient le leur augmenter.

Grâce à la nomenclature de l'INSEE nous pouvons ainsi suivre statistiquement l'évolution des groupes sociaux et analyser l'évolution structurelle de la population active.

#### Exercice 4

L'enquête du Credoc révèle que deux Français sur trois (66 %) considèrent appartenir aux classes moyennes et seuls 5 % estiment faire partie des gens aisés ou privilégiés.(document 11)

Au sein des 20 % les plus riches (document 12 – quintile Q5) seuls 15 % reconnaissent faire partie du haut de l'échelle des revenus, 50 % pensent appartenir aux classes moyennes supérieures et 29 % estiment qu'ils se situent dans la partie inférieure des classes moyennes.

Il y a donc une réticence à s'afficher en haut de l'échelle sociale même si objectivement on s'y trouve.

De même parmi les 20 % les plus pauvres (Q1) 36% se sentent appartenir à la classe moyenne inférieure même si objectivement leurs revenus les excluent de cette catégorie

il y a aussi parmi les plus pauvres une réticence à se situer parmi les plus défavorisés.

**Exercice 5** Mesurer la mobilité sociale intergénérationnelle des femmes est plus complexe que mesurer celle des hommes :

- 1 Le taux d'activité féminin était **faible** parmi les générations âgées : par exemple, si l'on étudie les femmes de 40 à 59 ans (âge où la carrière professionnelle atteint son sommet), 91 % de ces femmes travaillaient en 2003 mais seulement 67 % de leurs mères avaient été actives au moins pendant un temps. L'étude de la mobilité sociale entre mère et fille ne concerne donc qu'une partie des femmes actives.
- 2 Du fait des emplois en moyenne moins qualifiés des femmes par rapport aux hommes en France, la mobilité paraît souvent descendante (document 15) sans que cela signifie que ces femmes vivent dans un milieu social différent de celui d'origine car, lorsqu'elles ont un conjoint ou un compagnon, celui-ci peut-être aussi qualifié que leur père. 3° – C'est pourquoi il serait intéressant de comparer le groupe socioprofessionnel du mari ou compagnon à celui du père... mais un tel tableau n'est pas accessible pour 2003.

**Exercice 6** Lecture des données : si sur 100 élèves entrés en 6e en 1995 48 % (32+16) étaient issus de catégories sociales employés ou ouvriers, ils n'étaient plus que 28 % (13+15) en terminale S en 2001 et 15 % (9+6) en CPGE en 2002. La présence des enfants issus de milieux modestes dans les filières sélectives décroît fortement tout au long du cursus scolaire et universitaire.

Si l'on prend l'exemple de l'entrée à l'ENA (document 18) les élèves issus de catégories populaires sont 8 fois moins représentés qu'ils ne devraient l'être et les élèves de catégories CPIS 4 fois plus.

Même si ces chiffres sont fragiles il n'en reste pas moins que la démocratisation de notre système de formation reste à faire...